

Lalonde accuse le PQ de mesquinerie

par Pierre BEAUREGARD

MONTREAL (PC) —

Dans le sillage de l'annonce de l'acquisition par la Pétro-Canada de l'actif canadien de la multinationale Pétrofina, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde a défendu vigoureusement hier la participation du gouvernement d'Ottawa aux destinées économiques de la région montréalaise.

Il a surtout reproché au gouvernement québécois de ne pas traiter le pouvoir central sur un pied d'égalité avec les autres ordres de gouvernement et les agents économiques engagés dans le développement de Montréal.

"Hélas, a-t-il dit, le gouvernement péquiste n'a pas cru bon d'inviter des représentants élus du gouvernement du Canada à participer à la planification du sommet économique de mars prochain."

Selon le ministre, qui prenait la parole au déjeuner-causette de la Chambre de Commerce de Montréal, le gouvernement se prive et prive tous les Montréalais de l'apport constructif que la participation canadienne aurait pu susciter, "en refusant ainsi un dialogue franc et direct entre tous ceux qui ont à cœur le développement de Montréal".

"Pire encore, a lancé le ministre, il ignore la présence marquante du gouvernement canadien sur l'île et dans la région de Montréal."

Aux oubliettes

"Par exemple, il essaie de reléguer aux oubliettes la juridiction du gouvernement fédéral sur les infrastructures du port de Montréal et des aéroports de Dorval et de Mirabel; il cherche à minimiser notre rôle au chapitre des dépenses de recherche et de développement; il tente de faire oublier notre rôle prépondérant au niveau de certaines industries vitales comme le textile, le vêtement, l'industrie pétrolière, le tourisme, l'aéronautique et le matériel de défense; il néglige l'impact significatif de la présence à Montréal des sièges sociaux de corporations fédérales comme le Canadien National, Air Ca-

nada, Télésat et la Banque fédérale de développement."

M. Lalonde s'est montré particulièrement vexé de ce que les organisateurs du sommet se soient contentés d'indiquer que certains fonctionnaires fédéraux seraient éventuellement contactés pour les dossiers touchant le gouvernement d'Ottawa.

"J'aimerais bien qu'on m'explique sans détour pourquoi notre avis n'aurait d'importance qu'à la fin du processus plutôt qu'au début, pourquoi nous serons mis de côté maintenant mais devrions contribuer financièrement plus tard".

Le ministre s'est empressé d'ajouter que le gouvernement central a l'intention bien arrêtée de poursuivre son rôle d'agent économique dans la région.

"N'accordez donc aucun crédit aux propos selon lesquels les députés libéraux fédéraux du Québec, dont ceux de Montréal, ne s'impliqueraient pas dans les dossiers de la région. Ceux qui avancent de telles faussetés ignorent purement et simplement la réalité".

La présence fédérale
A l'appui de ses affirmations, M. Lalonde a entrepris de décrire le bilan exhaustif de la présence fédérale dans la métropole canadienne.

Il a cité les améliorations apportées au Port de Montréal, dont l'activité semble connaître une relance après quelques années de vaches maigres.

Le ministre a aussi expliqué comment Ottawa s'est penché attentivement sur le dossier de l'aéroport de Mirabel, dont la performance récente n'a pas répondu aux attentes.

Relativement à la modernisation des trains de banlieue, le gouvernement Trudeau a soumis au gouvernement québécois une offre qui devrait bientôt faire l'objet d'une entente portant sur une participation fédérale de 50 pour cent ou près de \$80 millions au financement de ces travaux.

M. Lalonde a parlé d'un éventuel contrat entre l'Hydro-Québec et la Commission fédérale d'électricité du Mexique, grâce aux bons offices du gouvernement canadien.

"Pourtant, ce contrat qui pourrait avoir des implications considérables pour l'Hydro et lui ouvrir les portes d'un marché énorme n'a pas été signé, le gouvernement péquiste interdisant, semble-t-il, à l'Hydro-Québec de signer l'entente à ce moment-ci."

"Tout ce que j'espère, c'est que ces tracasseries ne mettront pas en danger un contrat qui aurait des répercussions majeures pour l'Hydro sur le plan international".

Parent pauvre

Centre de recherche sur les matériaux, installation thermonucléaire à Varennes, contrats d'avionnerie, retombées économiques de \$1,5 milliards à la suite de l'acquisition du CF-18A, pré-raffinage du pétrole ou reconversion vers le chauffage au gaz de milliers de foyers, voilà, selon le ministre, quelques-unes des formes prises par l'intense participation fédérale à la vie économique montréalaise.

"Il ressort clairement de tous ces dossiers que la région montréalaise n'est pas et n'a jamais été un 'parent pauvre' du gouvernement fédéral."

"L'ampleur des investissements que nous avons consacrés à Montréal et les efforts que nous avons constamment déployés pour améliorer la situation économique de la métropole et de ses environs constituent, selon moi, un démenti formel à tous les détracteurs qui insinuent que le fédéral tourne le dos à Montréal", de conclure M. Marc Lalonde.

Au cours d'une rencontre avec les reporters, le ministre a par ailleurs fait part de sa satisfaction à l'annonce de l'acquisition prochaine de Pétrofina par la société étatique.

"Je suis heureux de voir que nous aurons enfin une société pétrolière vraiment nationale avec des détaillants à travers le pays..."

Il a par ailleurs exprimé l'opinion que les installations montréalaises de l'entreprise profiteraient largement de cette transaction qui ne suscitera, a-t-il assuré, aucune augmentation des dépenses fédérales ou du déficit budgétaire.

Les autorités fédérales d'accorder, "dans les plus brefs délais", le contrat au consortium franco-canadien qui a été le seul à présenter un projet de construction de brise-glace nucléaire.

"Etant donné que le centre de l'industrie de l'hydrogène n'existe pas encore, et que Montréal possède déjà une certaine infrastructure", les dirigeants du COPEM proposent que l'aéroport de Mirabel soit le seul aéroport au Canada où les avions alimentés au carburant à base d'hydrogène pourraient atterrir.

De plus, puisqu'il est normal de rechercher l'auto-suffisance en matière énergétique, il faut réduire la dépendance du Québec face au pétrole importé. Pour y arriver, il faudrait, au cours des cinq prochaines années, accroître les ventes de gaz naturel canadien.

Mais, encore là, la politique fédérale de subvention du gaz naturel "ne tient pas compte des réalités du marché québécois". En étendant cette politique au réseau de distribution de gaz, elle permettrait de "maximiser la pénétration du gaz sur le marché québécois".

Parallèlement, le projet d'établissement d'une usine de valorisation du pétrole lourd à Montréal permettrait d'éliminer le mazout qui nuit également à la pénétration du gaz au Québec. Il est tout aussi important que le terminal méthanier soit construit à Gros-Cacouna et ne soit pas localisé à Canso, en Nouvelle-Écosse, "pour des raisons qu'on comprend plus ou moins bien", a dit M. Lortie.

Finalement, le document aborde d'autres sujets, comme la technologie éolienne, l'énergie thermonucléaire, les véhicules électriques et les pompes à chaleur.

Dans le domaine des brise-glace, le COPEM presse

L'achat de Pétrofina sera financé par une nouvelle taxe

par Norma GREENAWAY

OTTAWA (PC) —

Pour aider à financer le rachat de Pétrofina par Pétro-Canada, le gouvernement fédéral pourrait imposer une nouvelle taxe sur les produits pétroliers, qui serait bien inférieure à 3 cents le litre, a déclaré mardi le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen.

S'adressant aux journalistes, le ministre a dit que ce serait une "extraordinaire surestimation" de prétendre que la taxe en question ferait monter de \$4 le prix du baril de pétrole.

Pour chaque dollar d'augmentation dans le prix d'un baril de pétrole, le prix de l'essence ou de l'huile à chauffage augmenterait de 8-10ème de cent.

M. MacEachen avait déjà confirmé aux Communautés que le gouvernement introduirait une nouvelle taxe sur certains produits pétroliers pour financer la part du fédéral dans le rachat de Pétrofina au prix de \$1,46 milliard.

Mardi, la société Pétrofina SA de Belgique annonçait à Bruxelles la nouvelle du rachat de sa filiale canadienne.

C'était prévu

C'est au mois d'octobre, au moment de l'annonce du programme énergétique national, qu'il avait été question, pour la première fois, de la possibilité d'une nouvelle taxe.

Le gouvernement fédéral avait alors promis que Pétro-Canada rachèterait une ou plusieurs sociétés pétrolières multinationales opérant au Canada, dans le cadre de la politique visant à accélérer la canadienisation du secteur énergétique.

Les fonds nécessaires à cet effet devaient venir, disait-on, d'emprunts contractés à l'étranger et d'une taxe spéciale sur la consommation de pétrole et de gaz au Canada.

Depuis, on laissait entendre dans les milieux officiels que, selon les coûts de rachat, la taxe en question pourrait représenter l'équivalent de \$4 le baril.

Selon M. MacEachen, il est encore trop tôt pour déterminer le niveau de la nouvelle taxe, ou les produits pétroliers ou gaziers auxquels elle s'appliquerait.

Cela dépendra, dit-il, du rapport final entre les fonds empruntés et ceux avancés par le gouvernement.

La question avait été soulevée aux Communautés par M. Ian Waddell, expert énergétique du Nouveau parti démocratique, qui a invité le gouvernement à racheter autant de multinationales que possible.

Pétrofina est la 18ème en importance des grandes compagnies pétrolières au Canada.

M. Waddell a fait remarquer que les sociétés Imperial, Gulf, Texaco et Shell dominent toujours le secteur énergétique au Canada, et le rachat de Pétrofina, aussi louable soit-il, ne modifie pas sensiblement la situation.

Lalonde fier

Dans un discours prononcé à Montréal, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, s'est dit heureux et fier de l'acquisition faite par Pétro-Canada.

Cela, dit-il, "constitue un pas important en direction des objectifs tracés par le gouvernement dans son programme énergétique national".

Selon ce programme, la part canadienne dans le secteur énergétique, qui est actuellement de 30 p.c., devrait atteindre 50 p.c. d'ici l'an 1990.

Les conservateurs mécontents

Dans une interview, M. Michael Wilson, expert énergétique du Parti conservateur et député d'Eto-bicoke-centre (région de Toronto), a déclaré qu'à son avis le gouvernement sacrifierait l'auto-suffisance à la canadienisation.

Les Canadiens, dit-il, devraient réaliser qu'ils vont dépenser près de \$1,5 milliard pour racheter une compagnie qui n'ajoutera pas une seule goutte de pétrole supplémentaire à l'approvisionnement du pays.

Il a rappelé que le budget de l'exploration au Canada a été réduit, cette année, de quelque \$2 milliards à cause de mesures fiscales et tarifaires contenues dans le programme énergétique.

De ce fait, ajoute M. Wilson, le Canada n'aura aucune chance d'atteindre l'auto-suffisance énergétique d'ici 1990.

Critiques du NPD

Pour M. Waddell, les Canadiens vont finalement payer un prix exorbitant pour racheter des multinationales pétrolières, ajoutant que les actionnaires de Pétrofina ont réalisé une "affaire extraordinaire" en vendant à Pétro-Canada.

Les actions Pétrofina cotaient \$87,50 vendredi au moment de la suspension des transactions à la Bourse de Montréal. En vertu de l'entente intervenue entre Pétrofina et Pétro-Canada, la société de la couronne paiera \$120 l'action.

M. Waddell estime que si le gouvernement décide de faire l'acquisition de compagnies pétrolières multinationales, il devrait trouver une autre formule que celle du rachat sur le marché public. Il pourrait procéder soit par voie législative, soit par arbitrage, pour assurer aux intéressés un prix équitable, dit-il.

Il recommande en outre que le gouvernement songe sérieusement à associer les provinces, ainsi que les caisses populaires et le mouvement coopératif, dans les opérations futures.

Selon l'UPA

Duhaime fait de la basse politique

par Denis PRONOVOST

SHAWINIGAN-SUD —

L'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) n'a véritablement pas digéré l'intervention du député-ministre Yves Duhaime, faite au conseil des ministres les 22 décembre, qui a fait en sorte que le gouvernement "passe par dessus la tête" d'une décision de la protection du territoire agricole.

L'UPA fait allusion au tracé retenu en vue de la construction d'une voie d'accès entre Shawinigan-Sud et l'autoroute 55.

"Monsieur Duhaime fait de la politique partisane sur le dos de l'agriculture québécoise", a dit M. Pierre Gaudet, président général de l'UPA au cours d'une conférence de presse.

"Nous voulons tout d'abord établir que l'UPA est favorable à tout projet de développement urbain. On ne veut pas s'opposer aux vues de qui que ce soit, mais on se demande pourquoi le ministre a fait des pressions politiques auprès de ses collègues pour faire approuver un tracé rejeté par la commission du territoire agricole? Nous lui demandons pourquoi?"

M. Gaudet, qui n'a pas mâché ses mots pour se faire comprendre des journalistes, a signalé à plusieurs reprises que la logique d'un bon habitant valait bien celle d'un ministre qui cherche à imposer ses "polichonnies" (sic).

"Ils ont choisi un tracé qui nuira considérablement à des producteurs agricoles modernes, bien implantés et à haute production. Ils avaient un autre tracé moins dispendieux, de dire M. Gaudet. Nous avons un document qui le prouve. Ils ont rejeté le tracé moins dispendieux qui passait en dehors des terres agricoles, pour en choisir un qui fait mal aux producteurs."

Applaudissements des producteurs agricoles dans la salle. "Nous ne sommes pas ici pour faire de la politique. Mais nous nous attaquons à tous les politiciens, de quelque parti que ce soit, qui briment les intérêts des agriculteurs."

Selon M. Gaudet, l'UPA veut respecter le développement de la ville. Il a insisté sur le fait que le tracé arrivait à la côte de la 12e avenue privait les agriculteurs d'exploiter convenablement 32 hectares agricoles et nuirait considérablement à leur production de 3.000.000 de livres de lait annuellement.

"Ce n'est pas seulement nous qui le dit, mais aussi la commission de protection du territoire agricole, un organisme du gouvernement du Québec."

L'UPA entend se battre pour que Québec revienne sur sa décision de rejeter une décision d'un de ses organismes. "Nous ne laisserons pas faire cela..."

Selon le président de l'UPA, il est assez paradoxal de constater que les compagnies responsables de la construction du gazo-

duc entre Montréal et Québec se soient adaptées à la loi sur le zonage agricole, mais que le ministère des Transports et les politiciens ne semblent pas avoir autant d'égard.

"Nous devons en conclure à la petite politique partisane, à la veille d'élec-

tions...", a dit M. Gaudet, dans une des plus virulentes sorties de l'UPA depuis l'élection du PQ le 15 novembre 1976. Pourtant, la majorité des cadres du domaine syndical agricole au Québec ont toujours été réputés pour leurs sympathies à l'égard de la cause péquiste.

Une bonne question à poser au ministre Duhaime — Gaudet

SHAWINIGAN-SUD (DP) — Selon le président de l'UPA, M. Pierre Gaudet, il faudrait poser une question bien intéressante au ministre Duhaime, au sujet de la voie d'accès à Shawinigan-Sud.

"Vous autres les journalistes, vous devriez lui demander à monsieur Duhaime pourquoi il a refusé le tracé qui arrivait juste en face du centre fédéral des données fiscales? C'est une question à lui poser..."

L'UPA argue que le tracé arrivant au centre des données fiscales s'avérerait moins dispendieux et ne toucherait pas la zone agricole. "Est-ce que la proximité d'un édifice du gouvernement fédéral jouerait dans la décision politique du ministre Duhaime," de dire un agriculteur présent lors de la conférence de presse.

Chez les producteurs agricoles, on affirme que le ministre Duhaime pourrait favoriser la construction de la voie d'accès qui arrivait face aux données fiscales, réglant ainsi le problème des agriculteurs.

"La commission de protection du territoire agricole le dit elle-même, mentionne M. Gaudet. Il existe d'autres possibilités de construire la voie d'accès que celle qui ferait mal aux terres agricoles."

Contrairement aux prétentions du ministre Duhaime, a poursuivi le président de l'UPA, il n'est pas du tout certain que la récente décision du Conseil des ministres annule la décision précédente de la CPTA.

"Montrez-moi un papier comme quoi le refus de la commission est renversé, a dit M. Gaudet. En fait, le ministre Duhaime a bien des choses à éclaircir dans ce dossier de la voie d'accès. Ce n'est pas très clair. Et un habitant, dira-t-il en guise de figure, le sent quand ce n'est pas logique et clair..."

M. Gaudet a de plus affirmé que le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon avait été sensibilisé au dossier. Le président de l'UPA pense même que le ministre Garon partage un point de vue différent de son collègue député-ministre de Saint-Maurice.

Le siège social doit demeurer à Montréal

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) —

Pour permettre au Québec et à Montréal en particulier de profiter pleinement de l'essor que connaît le secteur énergétique au Canada, le gouvernement fédéral devrait prendre une série de mesures facilitant la pénétration du gaz naturel dans la province, exploiter au maximum l'avantage de Montréal comme centre de recherche et chef de file dans le secteur de l'ingénierie et surtout ne pas exercer de la discrimination à l'endroit de la province.

Telles sont les grandes lignes du mémoire présenté, hier, au ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, par les dirigeants du Comité de promotion économique de Montréal (COPEM): le président de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Pierre Lortie, et le président du Montréal Board of Trade, M. Arthur Earle.

Avant la rencontre avec M. Lalonde, les parole-parole du COPEM ont tenu une séance d'information au cours de laquelle ils ont expliqué les grandes lignes de ce document de 28 pages et les principales recommandations qu'il contient.

Au départ, ont-ils souligné, il est essentiel que le siège social canadien de la société Pétrofina, achetée par Pétro-Canada, demeure à Montréal parce que le réseau de distribution de cette compagnie se trouve surtout au Québec et parce que c'est le seul siège social d'une société pétrolière à être localisée dans la province.

De plus, avant de mettre en place les mécanismes destinés à "créer et à renforcer une industrie manufacturière concurrentielle au niveau international et capable de desservir efficacement les producteurs d'é-

nergie", il faudrait que le gouvernement canadien et les provinces en arrivent le plus rapidement possible à une entente sur la politique énergétique canadienne, soutiennent-ils.

Discrimination
Pour aider le secteur pétrochimique québécois, le gouvernement fédéral devrait cesser d'exercer une "discrimination à l'endroit du Québec, qui avantage l'Ontario", soutient le COPEM.

Selon cet organisme, en n'absorbant plus le coût de transport du pétrole brut entre Toronto et Montréal, le gouvernement fédéral incite les raffineurs ontariens à expédier leurs produits vers les marchés appartenant jusqu'ici à Montréal, qui risque de perdre son importance en tant que centre pétrochimique canadien d'envergure.

De plus, "à cause du manque de perspective du gouvernement fédéral", les ressources canadiennes dans le secteur du génie risquent de disparaître.

Par exemple, dans le domaine énergétique, il faudrait reprendre rapidement les projets d'exploitation des sables bitumineux de Cold Lake et d'Allsands, auxquels pourraient participer les sociétés d'ingénierie montréalaises compétentes dans ce domaine.

En ce qui a trait à l'exploration pétrolière au large des côtes de Terre-Neuve, il aurait fallu permettre aux chantiers navals du Québec de mettre au point des plate-formes submersibles plutôt que de s'adresser au Japon. "Le gouvernement fédéral aurait dû changer sa politique ou du moins donner la chance aux sociétés qui peuvent fabriquer ces plate-formes", a dit M. Earle.

Dans le domaine des brise-glace, le COPEM presse

les autorités fédérales d'accorder, "dans les plus brefs délais", le contrat au consortium franco-canadien qui a été le seul à présenter un projet de construction de brise-glace nucléaire.

"Etant donné que le centre de l'industrie de l'hydrogène n'existe pas encore, et que Montréal possède déjà une certaine infrastructure", les dirigeants du COPEM proposent que l'aéroport de Mirabel soit le seul aéroport au Canada où les avions alimentés au carburant à base d'hydrogène pourraient atterrir.

De plus, puisqu'il est normal de rechercher l'auto-suffisance en matière énergétique, il faut réduire la dépendance du Québec face au pétrole importé. Pour y arriver, il faudrait, au cours des cinq prochaines années, accroître les ventes de gaz naturel canadien.

Mais, encore là, la politique fédérale de subvention du gaz naturel "ne tient pas compte des réalités du marché québécois". En étendant cette politique au réseau de distribution de gaz, elle permettrait de "maximiser la pénétration du gaz sur le marché québécois".

Parallèlement, le projet d'établissement d'une usine de valorisation du pétrole lourd à Montréal permettrait d'éliminer le mazout qui nuit également à la pénétration du gaz au Québec. Il est tout aussi important que le terminal méthanier soit construit à Gros-Cacouna et ne soit pas localisé à Canso, en Nouvelle-Écosse, "pour des raisons qu'on comprend plus ou moins bien", a dit M. Lortie.

Finalement, le document aborde d'autres sujets, comme la technologie éolienne, l'énergie thermonucléaire, les véhicules électriques et les pompes à chaleur.

Dans le domaine des brise-glace, le COPEM presse



L'Union de producteurs agricoles du Québec n'entend pas à rire au sujet des terres agricoles qui pourraient être utilisées pour la construction de la voie d'accès entre Shawinigan-Sud et la 55. M. Pierre Gaudet, président provincial, M. René Ricard, président régional, et M. Pierre Lamothe, président de la zone Val-Mauricie, ont consulté les différents tracés possibles.

Le bilinguisme institutionnel à la discrétion des provinces

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) —

Au lieu d'imposer, comme certains l'avaient proposé, notamment à l'Ontario, les exigences de l'article 133 de la constitution, le comité parlementaire sur la constitution a convenu hier d'inviter les provinces à s'assurer de leur plein gré au bilinguisme à la législature et devant les tribunaux.

C'est grâce à une entente entre tous les partis qu'a été adopté sans opposition un amendement conjoint du ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, et du député conservateur David Crombie qui permet aux provinces d'adhérer de leur propre chef au bilinguisme institutionnel, auquel sont déjà liés par la présente consti-

tution le Québec et le Manitoba.

Par ailleurs, le ministre Chrétien, qui pilote le projet de résolution constitutionnelle du gouvernement, a annoncé hier son intention de laisser tomber l'article qui limitait le Sénat à un veto suspensif de 180 jours pour les questions touchant les amendements à la constitution.

M. Chrétien a expliqué que l'article limitant les pouvoirs de la Chambre haute n'était qu'un projet de réforme partielle du Sénat, soit l'un des sujets de discussions à être abordé avec les provinces au cours d'une éventuelle reprise des négociations.

"C'était un amendement controversé, les sénateurs ne l'aimaient pas", a expli-

qué le ministre Chrétien à la presse, à l'ajournement de la séance du comité.

L'annonce de la décision du gouvernement a suscité une vive réaction du néodémocrate Svend Robinson, qui a notamment déclaré qu'il s'agissait là "du marchandage le plus cynique" du gouvernement pour assurer l'adoption de son projet de réforme constitutionnelle.

Ce que le gouvernement va faire, c'est de consacrer, avec l'appui des conservateurs, le veto perpétuel de cette Chambre, dont la procédure de nomination de ses membres en fait un "nid à patronage", a dit M. Robinson.

En ce qui concerne la garantie constitutionnelle du

bilinguisme à la législature et dans les cours, le ministre Chrétien a expliqué que le gouvernement s'en tenait à sa politique de ne pas forcer les provinces à s'y soumettre.

Depuis la présentation du projet de résolution constitutionnelle en octobre dernier, plusieurs groupes, ainsi que certains membres du comité des trois partis, ont soutenu que le gouvernement devrait imposer aux provinces où il existe une minorité francophone importante, plus particulièrement à l'Ontario, les exigences du bilinguisme institutionnel.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a pour sa part engagé sa province, où

on compte un tiers de la population de langue française, à se lier au bilinguisme institutionnel dans la constitution.

Par ailleurs, malgré l'opposition des conservateurs, le comité a adopté hier l'article de la résolution permettant au Parlement fédéral de tenir un référendum pour tenter de dénouer toute impasse à laquelle conduirait le processus d'amendement constitutionnel avec les provinces.

La majorité libérale avait précédemment défait une motion du Nouveau parti démocratique demandant que le Parlement fédéral n'ordonne la tenue d'un tel référendum qu'avec l'appui des assemblées législatives d'au moins quatre provinces.

Offensive du comité de promotion industrielle

SHAWINIGAN (ML) — La première offensive du comité de promotion industrielle du centre de la Mauricie, organisée par la Corporation de développement industriel, est déjà en branle.

Il s'agit, pour les membres du comité, de rassembler la somme de \$30,000 permettant de démarrer l'opération: Il y a de l'énergie au centre-Mauricie.

A cette fin, une liste de souscripteurs a été dressée et ceux-ci seront rejoints dans les jours prochains. Il s'agit des grandes entreprises manufacturières de l'agglomération des villes de Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud, des institutions financières (autant les coopératives que les banques), des corps intermédiaires, des professionnels, des médias d'information et certains autres commerces.

Une fois cette étape franchie, selon le directeur général de la CODICEM, M. Jean Drouin, les membres du comité de promotion industrielle étofferont davantage les mécanismes de cette campagne publicitaire qui visera à sensibiliser la population du centre de la Mauricie afin qu'elle s'implique davantage dans le renouveau industriel et aussi de développer une attitude positive chez les concitoyens en regard du développement industriel.

Il est bien entendu que tous les citoyens intéressés à participer au financement d'une telle offensive (première phase d'un mécanisme de revitalisation de la région du centre de la Mauricie) sont les bienvenus et peuvent rejoindre la CODICEM en composant: 537-7249.

Les dirigeants de la Corporation de développement industriel du centre de la Mauricie s'attendent donc à une réponse favorable de la part des souscripteurs car les membres du comité de promotion industrielle sont d'avis qu'au centre de la Mauricie, il y a de l'énergie.

Entre Grand-Mère et La Tuque

La 155 sera totalement refaite

par J.-André DIONNE
LA TUQUE — Promesse électorale? Le vice-président de l'Assemblée nationale et député du comté de Laviolette, M. Jean-Pierre Jolivet, affirme ne pas être un homme qui fait des promesses. Aussi, loin de lui l'idée de vouloir faire des projets de rénovation de la route 155 entre Grand-Mère et La Tuque, un sujet électoral.

D'ailleurs, le député a obtenu du ministère des Transports que le calendrier pour l'exécution de ces travaux soit réduit de dix à six ans. Au dîner bi-mensuel de l'Entraide économique de La Tuque, M. Jolivet annonçait que les

travaux de réfection de la route 155, entre Grand-Mère et La Tuque, seront terminés au complet d'ici cinq ou six ans. Déjà, le contrat d'élargissement de cette route, dans la municipalité de Haute-Mauricie, au montant de plus de \$800,000, a été accordé à l'entrepreneur latuquois Marcel Goulet. Les travaux devraient débuter en mai et peut-être plus tôt, si le dégel est hâtif.

Aux Grandes-Piles, le député Jolivet croit que les travaux de réparations de la route seront entrepris à l'été entre Pointe-à-la-Mine et l'Anse-à-Scott, où se trouve la halte routière du ministère du Loisir, de la

Chasse et de la Pêche.

D'ailleurs, dès le 13 février, le député Jolivet rencontrera les hauts fonctionnaires du ministère des Transports afin d'établir le calendrier de ces travaux routiers.

Ce calendrier pourra éventuellement devenir un bon sujet de conversations électorales.

La rive ouest

Quant au projet d'une route sur la rive ouest et de la construction d'un pont sur la rivière Saint-Maurice au nord de La Tuque, M. Jolivet, a soulevé un nouveau son de cloche, ne pouvant promettre quand le

projet aboutira. Il y a actuellement d'importantes négociations entre le ministère de l'Énergie et des Ressources et la Compagnie internationale de papier du Canada sur d'éventuels approvisionnements additionnels, qui seraient reliés directement avec le projet d'ouverture de la route entre le camp Jean-Pierre de la CIP et Parent.

M. Jolivet est persuadé que le projet va aboutir avec la relance des pâtes et papiers, dans laquelle Ottawa et Québec, de même que les compagnies forestières, injectent plusieurs millions de dollars pour de nouvelles voies de pénétration en forêt.

Le taux de la taxe foncière fixé à \$0.80 du cent au Lac-aux-Sables

LAC-AUX-SABLES (ML) — Les dirigeants municipaux du Lac-aux-Sables, réunis en session régulière, ont adopté leurs prévisions budgétaires '81, qui s'élèvent à \$227,279, et ont fixé à \$0.80 du cent dollars d'évaluation la taxe foncière pour l'année courante.

L'an dernier, l'impôt foncier s'élevait à \$1.20 du

cent dollars d'évaluation, mais la corporation municipale, voulant se conformer aux directives du ministère des Affaires municipales du Québec concernant le nouveau rôle d'évaluation intitulé: "Nouvelle génération", l'évaluation des biens imposables de la municipalité double cette année.

Les principales sources

de revenus de la municipalité du Lac-aux-Sables se situent comme suit: taxe foncière: \$104,863; taxe d'eau: \$17,700; taxe des ordures: \$14,489; taxe de compensation tenant lieu de taxes: \$12,217; services rendus: \$4,150; sources locales: \$5,749; transfert inconditionnel: \$23,268; transfert conditionnel: \$44,563.

Au chapitre des dépenses courantes de la localité, l'administration générale coûtera un montant de \$41,150; la sécurité publique: \$8,550; le transport routier: \$92,700; le service de la dette: \$8,600; l'hygiène du milieu: \$26,489; les loisirs et culture: \$9,020; les autres activités: \$38,880; et autres: \$10,490.

affaires scolaires

CS de Normandie

par Michel Lamarre

Cours à domicile

Le commissaire Jean Tuinstra a proposé une résolution à l'effet que la commission scolaire de Normandie entreprenne des procédures afin de dispenser des cours à domicile à un élève qui a dû interrompre la fréquentation scolaire à l'école du Lac-aux-Sables pour une période prolongée. Cette demande sera adressée à la direction régionale du ministère de l'Éducation de subventionner les coûts reliés à cette fin.

Perception des taxes

C'est par un vote de 7 contre 2 que la commission scolaire de Normandie, à la suite d'une motion formulée par le commissaire Odette-B. Marcotte, que le président et le directeur général parapheront une entente avec la commission scolaire régionale de la Mauricie concernant la perception des taxes par cette dernière et le mode de remboursement à la régionale.

Achat d'extincteurs

À la suite d'appels d'offres reçus, le commissaire Raynald Naud a proposé une résolution à l'effet que la commission scolaire de Normandie accorde un contrat d'achat de 6 extincteurs chimiques de la firme V. Lampron, au coût global de \$251.70.

Contrat de conciergerie

Le commissaire Jean Tuinstra a proposé une motion à l'effet que la commission scolaire de Normandie offre aux entrepreneurs en conciergerie détenant présentement un contrat avec la CS, la possibilité de présenter une soumission en vue de renouveler leur contrat pour la période du 1er juillet 1981 au 30 juin 1984. Toutefois, la commission scolaire se réservera le droit de procéder par appel d'offres si elle le juge utile. Devant cette résolution, le président du conseil scolaire, M. Grégoire Rompré, a demandé le vote sur celle-ci. Le résultat a été comme suit: pour la motion, les commissaires Yvon Marchand, Jean Tuinstra, Guillaume Bertrand, Guy Mercure, Réjean Durocher, Gilbert Bédard, Odette-B. Marcotte, Anatole Denis, Roland Gervais et Grégoire Rompré. A voté contre, le commissaire Raynald Naud.

Etude sur l'intégration

Les autorités de la commission scolaire de Normandie, à la suite d'une proposition faite par le commissaire Guy Mercure, ont mandaté M. Jean-Guy Trépanier, pour participer à l'étude des dossiers sur l'intégration de la commission scolaire du Haut Saint-Maurice et l'autorise à faire toute demande d'information nécessaire pour transmettre aux commissaires les éclaircissements souhaités dans ce dossier.

Résolution de félicitations

Le commissaire Raynald Naud a proposé une résolution de félicitations à l'endroit de M. Hervé Côté, ancien commissaire d'école, qui vient d'être élu maire de la municipalité de Saint-Rémi du Lac-aux-Sables.

CSR de la Mauricie

par Michel Lamarre

Nomination du secrétaire général

Lors de la séance des membres du conseil scolaire de la régionale de la Mauricie, le commissaire Marie-Paule Fromentin a proposé une résolution à l'effet de nommer M. Michel Béliveau comme secrétaire général de la CSRM à compter du 1er juillet 1980.

Allocation supplémentaire

La direction générale des réseaux du ministère de l'Éducation, dans une lettre envoyée à la CSRM, informe celle-ci qu'une allocation de \$3,800 a été consentie pour la réalisation d'un projet à l'école polyvalente Paul-Lejeune de Saint-Tite, suite à sa demande de participation au programme d'élimination des barrières architecturales.

Surveillance policière accrue

Le commissaire Monique Duvot a proposé une motion à l'effet que la CSRM fasse une demande auprès des autorités municipales de Shawinigan pour que le corps policier augmente sa surveillance aux alentours du nouveau centre administratif de la régionale, situé sur la rue Gignac, en raison d'une recrudescence de vandalisme dans ce secteur.

Formation d'un comité ad hoc

Le commissaire Jean-Jacques Savard a proposé une résolution à l'effet que la CSRM officialise le comité ad hoc qu'il a mis sur pied pour coordonner et superviser les travaux du centre administratif de la rue Gignac, à Shawinigan, et formé des commissaires Monique Duvot, Roland Legris, Jean Tuinstra, Pierre Daneault, Maurice Lacerte et Réal Thiffault. Les autorités scolaires entérineront les gestes, décisions et conséquences administratives prises par le comité depuis sa formation.

Remerciements

M. Gaston Hould, dans une missive envoyée à la CSRM, a tenu à remercier les dirigeants scolaires pour le souvenir qu'ils lui ont offert lors de son départ du monde de l'enseignement, après 39 ans au sein de cette commission. D'autre part, M. Jean-Marie Lafontaine, maire de Grand-Mère, a lui aussi fait parvenir une lettre de remerciements à la CSRM pour le geste posé à son endroit à l'occasion de son départ du secteur de l'enseignement professionnel au pavillon de l'enseignement professionnel (PEP) de Grand-Mère après 30 ans de service.

Dépenses d'immobilisations

La Commission municipale de Québec vient d'approuver un ou des emprunts temporaires n'excédant pas \$366,740 pour l'acquisition des dépenses d'immobilisations 1980-81.

Surveillants des élèves

Le commissaire Guy Mercure a proposé l'engagement de M. Roger Hallé au poste de surveillant d'élèves au pavillon de l'enseignement professionnel de Grand-Mère, et celui de M. Jacques Auger au même poste à la polyvalente Val-Mauricie de Shawinigan-Sud.

Nommés adjoints administratifs

MM. Réal Pelletier et Lionel Gravel ont été nommés adjoints administratifs respectivement à la polyvalente des Chutes de Shawinigan et à la polyvalente Paul-Lejeune de Saint-Tite. Ce dernier cependant n'aura plus sous sa responsabilité la gestion de l'équipement des écoles secondaires du secteur de Grand-Mère qui sera effectuée par M. Denis Emond. Au sujet de la nomination de M. Gravel, le commissaire Guy Mercure a voté contre cette motion.



La maison du tissu

où l'on trouve le plus grand choix de tissus de qualité... au plus bas prix!

1460 DES CYPRES
ENTRE PONDEROSA
ET McDONALD
TROIS-RIVIÈRES
TÉL.: 376-8655

150 cm COORDONNÉ
(POPELINE SINHUE) 50% polyester, 50% rayonne. Lavable à la machine. Très beau tissu. De teintes unies. Pour manteaux de printemps, jupes, pantalons, vestons, etc.

Bouclair ord.: \$8.99 le mètre

\$7.99 le mètre **SPÉCIAL**

150 cm SUÈDE VÉRONIQUE
100% polyester. Lavable à la machine. Nouveau suède pour le printemps. Plusieurs belles couleurs. Pour robes chemisiers, jupes, pantalons, vestons, ensembles.

Bouclair ord.: \$6.99 le mètre

\$5.99 le mètre **SPÉCIAL**

150 cm GABARDINE DE LUXE
100% polyester lavable à la machine. Nouvelle Gabardine, plus soyeuse. Belles couleurs. Pour jupes, pantalons. Vestons, uniformes, etc.

Bouclair ord.: \$6.99 le mètre

\$5.99 le mètre **SPÉCIAL**

115 cm COTON IMPRIMÉ
(MINI-PRINTEMPS) 50% polyester, 50% coton. Lavable à la machine. Beaux imprimés de mini-fleurs. Plusieurs belles couleurs. Pour robes, blouses, jupes, etc.

Bouclair ord.: \$3.99 le mètre

\$3.29 le mètre **SPÉCIAL**

115 cm COTONS IMPRIMÉS
(BELLE ROMANCE) 50% polyester, 50% rayonne. Beau choix d'imprimés. Belles couleurs pour robes, blouses, jupes.

Bouclair ord.: \$3.99 le mètre

\$3.29 le mètre **SPÉCIAL**

115 cm HABUTAE
100% polyester. Lavable à la machine. Très belle texture. Tissu très léger. Pour robes, blouses, ensembles.

Bouclair ord.: \$4.99 le mètre

\$2.99 le mètre **SPÉCIAL**

TISSUS PRINTANIER SPÉCIAL PRÉ-SAISON

115 cm COTONS IMPRIMÉS
(ROMANCE D'ÉTÉ) 50% polyester, 50% coton. Lavable à la machine. Beaux imprimés pour le printemps et l'été. Beau choix de couleurs.

Bouclair ord.: \$3.99 le mètre

\$3.29 le mètre **SPÉCIAL**

115 cm TROPICAL
65% polyester, 35% viscose. Lavable à la machine. Très beau tissu. Immense choix de couleurs. Pour vos tenues printanières et estivales jupes, robes, pantalons, vestons.

Bouclair ord.: \$6.99 le mètre

\$5.99 le mètre **SPÉCIAL**

90 cm et 115 cm TISSUS PIQUÉS
Plusieurs compositions. Lavable à la main dans l'eau tiède. Coton piqué, habutae piqué, velours piqué, satin piqué, corduroy piqué, pour manteaux, couvre-lits napperons etc.

Bouclair ord.: \$5.99 à \$11.99

RÉDUIT DE 20%

150 cm DOESKIN
100% polyester. Lavable à la machine. Tissu extensible et de teintes unies pour pantalons, jupes, vestons.

Bouclair ord.: \$6.99 le mètre

\$4.99 le mètre **SPÉCIAL**

115 cm - 150 cm TISSUS ASSORTIS
Grand assortiment de tissus de tous genres. Dans l'uni et l'imprimé.

Seulement 50¢ le mètre

Tant qu'il y en aura

4 JOURS SEULEMENT 4-5-6-7 FÉVRIER

150 cm TISSUS ASSORTIS
Grand choix de couleurs, motifs dans différentes compositions. Excellent pour robes, jupes, pantalons, ensembles, etc.

Bouclair ord.: \$3.99 le mètre

\$1.99 le mètre **SPÉCIAL**

Autocars cesse ses opérations

Une décision malheureuse

— Robert Béland

GRAND-MÈRE (ML) — Devant la décision du président de la firme Autocars de Shawinigan, M. André Lachapelle, de cesser son service de transport en commun pour le Centre de la Mauricie à compter du 10 février, à cause de la non-rentabilité du service, le directeur général de l'Association des Avenues Grand-Mère, M. Robert Béland, a déploré la décision de M. Lachapelle qui privera les populations de la ville du Rocher, de Saint-Georges

de Champlain et du Lac-à-la-Tortue du service public du transport.

Devant la situation, le directeur général des Avenues Grand-Mère a souhaité que les villes de Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud, de même que les municipalités de Saint-Georges de Champlain et du Lac-à-la-Tortue, devaient "regarder" la situation du transport en commun.

Toujours selon M. Béland, la solution pratique

serait de "municipaliser" le transport en commun, mais il semble que les villes et les municipalités concernées ne voient pas d'un bon oeil cette formule, à cause certes de la non-rentabilité.

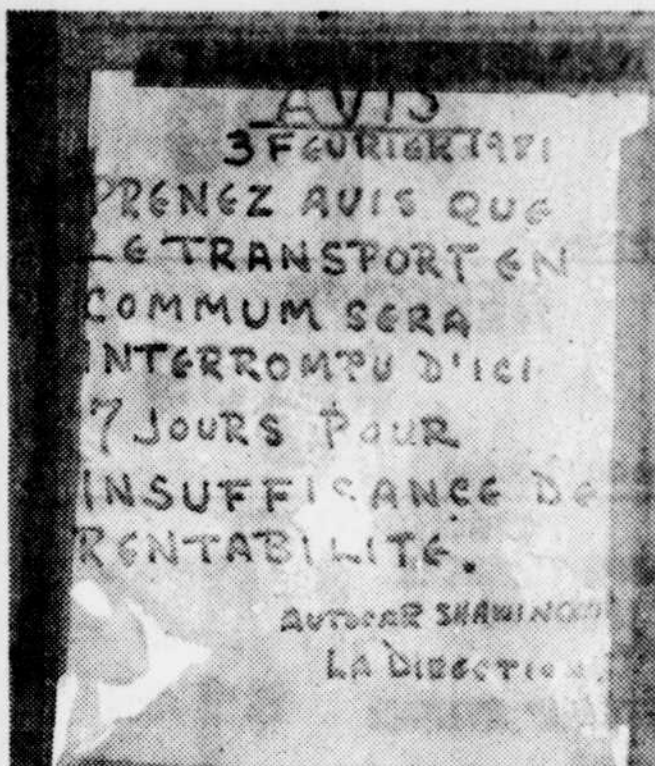
Questionné à savoir cependant si un organisme comme les Avenues Grand-Mère serait intéressé à subventionner les coûts du transport en commun, M. Béland estime qu'il n'est pas du ressort d'un tel mouvement d'assister financièrement le transport en

commun, d'autant plus que les hommes d'affaires et les commerçants sont suffisamment taxés dans les municipalités respectives.

Enfin, le directeur général des Avenues Grand-Mère a souligné que le manque de transport en commun dans le secteur de Grand-Mère et les environs, n'aidera pas à la relance commerciale déjà fort en détresse à cause de circonstances incontrôlables, principalement dues au chômage, etc.

Président de la Promenade

Pellerin suggère une table ronde



Depuis hier matin, chaque véhicule des Autocars Shawinigan affiche cet avis informant la clientèle de la cessation du service, le 10 février. Les villes de Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère sont concernées par cette décision.

(Photo Francoeur)

SHAWINIGAN (ML) — Pour le président de l'Association des marchands-membres de la Promenade du centre-ville de Shawinigan, M. André Pellerin, l'organisation d'un transport en commun pour les agglomérations de Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud ainsi que pour les municipalités de Saint-Georges de Champlain et du Lac-à-la-Tortue, est indispensable et essentielle au bon fonctionnement de la collectivité commerciale et autres.

M. Pellerin faisait ce commentaire, hier après-midi, lors d'un entretien, à la suite de la décision du président des Autocars de Shawinigan de discontinuer son service de transport en commun dans les prochains jours, à cause d'un manque de rentabilité.

Selon le président de la Promenade du centre-ville de Shawinigan, les travailleurs et les personnes âgées sont encore une fois de plus les plus pénalisés, car pour plusieurs d'entre eux, il s'agit de la seule et unique façon de transport pour se rendre soit à leur lieu de travail ou encore faire leurs emplettes, à cause de leurs situations financières qui ne leur permettent pas de prendre le taxi.

Par ailleurs, M. André Pellerin a suggéré que toutes les villes et municipalités concernées fassent une table ronde sur la situation afin qu'elles puissent en arriver à des solutions équitables envers la collectivité et ainsi permettre de recourir au Service du transport en commun comme l'un des moyens de se véhiculer.

Enfin, il a exprimé l'espoir que ce problème du transport en commun ne traîne pas en longueur afin de priver les populations concernées d'un tel service public, qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'économie locale.

Le transport en commun doit être la préoccupation des villes

— Paul-E. Nollet

SHAWINIGAN-SUD (ML) — "Le problème du transport en commun dans l'agglomération du Centre de la Mauricie doit être une préoccupation des villes concernées, mais elles ne doivent pas pour autant plonger tête première dans cette aventure sans savoir si les contribuables seront en mesure d'en absorber la facture."

Tel fut le commentaire formulé, hier après-midi, par le docteur Paul-E. Nollet, président du comité des usagers du transport en commun du Centre de la Mauricie, lors d'une entrevue, à la suite de la décision du transporteur André Lachapelle de cesser ses opérations dès le 10 février.

Selon M. Nollet, il est primordial pour les villes de Shawinigan, Grand-Mère et Shawinigan-Sud, de même que les municipalités de Saint-Georges de Champlain et du Lac-à-la-Tortue, de s'occuper du problème du transport en commun, afin de permettre aux usagers d'avoir un service adéquat, efficace et soutenu, ce qui ne semble pas le cas présentement, selon certains témoignages reçus chez le président du comité d'étude du transport en commun pour les usagers du Centre de la Mauricie.

Tout en admettant le fait que le propriétaire de la compagnie Autocars Shawinigan, M. André Lachapelle, pouvait connaître des difficultés de rentabilité, M. Nollet estime que celui-ci aurait dû attendre le résultat de l'étude d'opportunités commandée par le ministère des Transports du Québec pour trouver une solution juste et équitable à l'endroit des usagers du transport en commun du Centre de la Mauricie.

"M. Lachapelle, toujours selon M. Nollet, veut-il jouer au martyr? Comment peut-il affirmer que son déficit d'opérations annuelles est rendu à plus de \$250,000? Toutes ces ques-

tions ne sont pas claires pour l'instant."

Enfin, s'il existe vraiment une telle situation de non-rentabilité, de conclure M. Nollet, que M. Lachapelle ouvre ses livres de comptabilité et qu'avec des experts-comptables que l'on prouve hors de tout doute le bien-fondé de sa décision, ce qui pourrait certes éclairer davantage tous les

administrateurs municipaux des villes concernées et aussi les représentants du gouvernement du Québec, particulièrement, MM. Yves Duhaime et Jean-Pierre Jolivet, pour rendre une décision définitive au sujet de l'organisation d'un véritable transport en commun pour la population du Centre de la Mauricie, ou encore la non-organisation d'un tel service public.

LE CENTRE CULTUREL DE SHAWINIGAN EN COLLABORATION AVEC C.K.S.M.

PRÉSENTE

Mercredi le 4 février 1981 à 20h30

"KEBEC SAUVAGE"Ciné-conférence avec: Pierre Marchand
Billets: Adultes: \$3.00 - Étudiants: \$2.00

DERNIER GRAND BALAYAGE DE LA SAISON

CHEZ JOS MATTE INC.

479, NOTRE-DAME, ST-TITE

Tél.: 365-5760

POUR 3 JOURS 5-6-7 FÉVRIER
TOUTE LA MARCHANDISE A ÉTÉ REGROUPEE
ET LES PRIX COUPÉS**PANTALONS**
EN GABARDINE
GRAND SPÉCIAL
\$5 et \$10**LOT DE ROBES \$10**
Quantité d'autres articles offerts en spécial en magasin.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

Projet centre-ville

Règlement d'exception qui sera sérieusement contesté

par Royal SAINT-ARNAUD

SHAWINIGAN — Le conseiller Raymond Ayotte, appuyé du conseiller Martial Lacombe, a présenté à la séance publique de lundi soir un projet de règlement demandant qu'un amendement soit apporté au règlement de zonage 225 de la ville de Shawinigan, afin qu'il n'y ait pas de marge de recul sur la 6^e Rue, pour l'aménagement de l'une des constructions du centre-ville, soit le centre commercial.

Il s'agit là, selon toute vraisemblance, d'un "règlement d'exception" qui sera sérieusement contesté, si

l'on en juge par la lettre déposée par un contribuable de la 6^e Rue, au cours de la journée de lundi concernant cette question.

La présente est pour vous informer de l'opposition formelle des propriétaires de la 6^e Rue, concernant tout genre d'amendement au règlement de zonage ou de construction, de dire M. Yves Beaulac, signataire de ladite lettre. Il ajoute, ensuite, que sa lettre vise tout particulièrement les règlements de construction 225 et 1432, favorables, selon lui, à la Promenade centre-ville, afin d'y ériger le futur centre commercial.

Dans nos revendications,

de dire M. Beaulac, nous irons jusqu'à demander un scrutin secret par voie de référendum, en plus des procédures légales nécessaires, afin de faire valoir nos droits.

Séance extraordinaire

Pour se conformer à la nouvelle Loi 125 relative aux amendements à être apportés aux règlements de construction et de zonage, le conseil municipal a fixé à ce jeudi 5 février, à 17h, la tenue de la séance extraordinaire, au cours de laquelle le conseil adoptera le projet de règlement dont il est question plus haut.

Il s'ensuivra une assemblée publique de consultation auprès de tous les contribuables intéressés. Elle devrait avoir lieu vers le 25 ou 26 février, compte tenu des délais à observer, dans le cheminement des procédures. Déjà une vive contestation est à prévoir à cette occasion par les contribuables de la 6^e Rue, qui devraient concrétiser leur geste, lors de la procédure d'enregistrement, par laquelle, ils entendent demander la tenue d'un référendum sur la question, comme l'indique bien clairement M. Beaulac, porte-parole du groupe contestataire.

Création d'une commission pédagogique parallèle?

SHAWINIGAN (DP) — Devant une faible participation des étudiants, l'assemblée générale des étudiants du cégep de Shawinigan a entériné "à l'unanimité" la prise de position de l'association générale des étudiants de s'opposer au renouvellement de mandat de M. André Blais, à titre de directeur des services pédagogiques.

C'est ce qu'a fait savoir M. Bertrand Desautels, un permanent à l'emploi de l'AGE.

L'assemblée des étudiants a aussi adopté une autre résolution unanime recommandant la création d'une commission pédagogique parallèle à l'intérieur du collège.

Les autres instances du regroupement contre le renouvellement du mandat du DSP tenaient aussi des rencontres au cours de la journée d'hier, alors qu'il était question des mesures à prendre dans toute cette affaire.

En ce qui concerne l'AGE, des moyens de pression sont envisagés, mais tout débrayage semble du moins écarté pour le moment.

L'AGE tiendra une autre assemblée générale, mardi prochain, à 13h30, alors qu'il sera question, cette fois-ci, des problèmes du transport en commun.

Si les étudiants participent à l'assemblée générale de mardi prochain, il y a tout lieu de croire que les cours seront à nouveau perturbés.

La direction du collège n'a émis aucun commentaire à la suite de l'assemblée générale d'hier, qui a per-

turbé l'enseignement durant une bonne partie de la journée.

Examen visuel complet 539-3992
Lentilles cornéennes

Dr JEAN-VICTOR BERGERON o.p.

DOCTEUR EN OPTOMETRIE

Spécialiste en vision

2493, St-Marc Shawinigan

UNE SAISON DE CULTURE POPULAIRE

Les scouts de Shawinigan et le groupe La Laurentienne présentent:

DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

ILE DE LA RÉUNION

Paradis tropical de l'Océan Indien

Loïc Lebrun (coproducteur) sur scène

DATE: le mercredi 11 février 20h00

A L'AUDITORIUM DU CEGEP DE SHAWINIGAN

Prix du billet: ADULTES: \$4.50 — ETUDIANTS ET GROUPES: \$3.00

AVIS: Prendre note du changement d'heure: 20h00

Billets en vente au guichet du Cégep du lundi au vendredi 12h30 à 15h30 et chez Matteau, Sauvageau, Audif, Dépanneur Mockler.

en collaboration avec

CEGEP

LES GRANDS EXPLORATEURS

Explo-Mundo

CM 220

MARCHÉ PUBLIC

COIN CHAMPLAIN et ST-PAUL, SHAWINIGAN

JAMBON ROLL ST-MAURICE Fumé à l'érable \$1.48 lb	POULET PRESSE \$1.18 lb
RÔTI DE BOEUF dans la croupe \$2.18 lb	BROCOLI gr. 14 produit E.U. 99¢ pqt
PÂTISSERIE PIT Tartes assorties \$1.29 ch.	COMPTOIR CLOUTIER Pain de blé entier 16 onces 79¢
COMPTOIR DESCÔTEAUX Fromage Brick \$1.99 lb	CHAMPIGNONS SLACK'S blanc ou café produit du Québec bte 8 onces 99¢
ALIMENTS NATURELS Raisins à tartre Sultana \$1.50 lb	PIZZA FANCY 12" \$2.89 ch. 9" \$1.59 ch.

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT EN AVANT DU MARCHÉ.

HEURES D'AFFAIRES:
Jeudi de 9h00 a.m. à 9h00 p.m. Vendredi de 7h00 a.m. à 9h00 p.m.



NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

AU MARCHÉ BARIBO VOTRE BUDGET C'EST NOTRE AFFAIRE!

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX DANS TOUS NOS RAYONS

LIQUEURS RADNOR 26 onces assorties 6 / \$1.99	PAPIER COTTONELLE 4 / \$1.09	MARINADES DILL POLSKIE 24 onces Habitant Rég.: \$1.19 SPÉCIAL 79¢	ASSOUPPLISSEUR A TISSUS DOWNY 2 litres \$2.59
PEPSI COLA 750 ml 6 / \$2.79	ALLUMETTES BARIBO 50 livrets 29¢	POIS / CAROTTES, MACEDOINE, FEVES JAUNES, BLÉ D'INDE EN CRÈME Idéal 10 oz 3 / \$1.00	MARGARINE THIBAUT Molle 2 litres \$1.39
NETTOYEUR AJAX 22 onces 2 / \$1.19	FARINE FIVE ROSES 2.5 kg \$1.69	TOMATES HÉRITAGE 28 oz 69¢	NESCAFÉ Jarre de 10 onces \$5.39
SHORTENING DOMESTIC 3 lb pour \$1.99	RIZ GEM Longs grains 2 kg \$1.99	BISCUITS VILLAGE VIAU 900 g. \$1.69	PRODUITS AYLNER SOUPE TOMATES ET LÉGUMES 10 onces 3 / 89¢ KETCHUP AYLNER 32 onces \$1.49
CAFÉ MAXWELL HOUSE SAC DE 1 lb \$2.49	CHOCOLAT HERSHEY'S 28.2 onces \$1.99	MACEDOINE ET POIS ASSORTIS IDÉAL 19 onces 2 / 89¢	PECHES AYLNER 19 onces 89¢ ANANAS En tranches 19 onces 73¢
BETTY CROCKER GATEAUX SNACKING assortis 99¢ GATEAUX TOUT EN UN assortis \$1.19 TABLETTES GRANOLA 275 g. \$1.19 CÉRÉALES CHEERIOS 300 g. \$1.15	JAMBON CUIT Dans la fesse Maple Leaf 1 1/2 lb \$3.00	JUS D'ORANGE ET RAISIN F.B.I. 64 onces 99¢ DETERGENT MIR POUR LA VAISSELLE 750 ml 2 / \$1.49	BISCUITS LIDO Petit Beurre 400 g. Parade, 350 g. 99¢
CHOCOLAT NUTELLA 367 g. \$2.49 BISCUITS GATEAUX ROYAL HARNOIS 14 onces \$1.39	ASSOUPPLISSEUR A TISSUS LA PARISIENNE 3.6 litres \$1.69 RIZ FRIT ASSORTI Bte de 350 g. 59¢ POIS ROSE DALE 3 / \$1.00 14 onces BOVRIL Saveur de boeuf 450 ml. \$3.89	FARINE FIVE ROSES 10 k \$6.29 BLÉ D'INDE EN SAUCE ROYAL ROSE 19 onces 2 / 99¢ BISCUITS SODA DAVID 500 g. 79¢	CHOP SUEY CHUN KING 28 onces 73¢ SAVON ALL 4.2 kg + 50¢ coupon intérieur \$5.99
 PRODUITS DE BEAUTÉ SHAMPOOING ESPRIT 400 ml \$3.19 SHAMPOOING PROTEIN 21 400 ml \$1.49 SHAMPOOING BABY LANDER 1 litre \$1.99	SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS 450 ml \$3.79 SHAMPOOING HALO 350 ml \$1.69 SHAMPOOING HERBAL LANDER 350 ml 79¢ BAIN DE MOUSSE ORIENT 900 g. \$1.69	CURE-OREILLES White Cross Pqt de 180 99¢ RINCE-BOUCHE LISTERMINT 500 ml \$1.79 DENTIFRICE LISTERINE 4x75 ml. \$1.99 FROMAGE FONDU LAIT ECRÈME MAPLE LEAF 20 tranches 1 lb \$1.99	MIXO Contenant de 128 onces 89¢ FROMAGE KRAFT Tranches individuelles \$4.39 SAVON LIQUIDE SOFT SOAP 300 ml \$2.09 NOURRITURE POUR CHIENS BURGERBITS 16 kilos \$11.95 NOURRITURE POUR CHIENS CHUM 48 btes de 16 onces \$10.00



Vous économiserez en achetant au MARCHÉ BARIBO

DES SPÉCIAUX IMBATTABLES CHAQUE SEMAINE

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



CAFÉ MAXWELL HOUSE

Jarre de 10 onces

\$4⁹⁹

**SAVON
OXIDOL**

Bte de 6 litres

\$3⁰⁰

Limite de 4 btes par client
avec achat de \$10 et plus.

**SPAGHETTI, SPAGHETTINI
et MACARONI COUPÉ
LIDO**

Sac de 2 lb

69¢

Limite de 6 par client
avec achat de \$10 et plus.

**PAPIER MOUCHOIR
SCOTTIES**

400 feuilles simples

59¢

Limite de 6 par client
avec achat de \$10 et plus.

POMMES MC INTOSH

Fantaisie du Québec
5 lb

89¢

ORANGES SUNKIST

E.-U.

Gross. 138

2 douz.

\$1⁸⁹

CÉLERI

Floride
Canada No. 1
Gross. 24

59¢

ch.

BANANES DOLES

E.U.

33¢

lb

CLÉMENTINES DU MAROC

Gross. 144

\$1⁴⁹

douz.

POIRES ANJOU

E.U.
Canada No. 1

49¢

lb

SALADE

E.-U.
Canada No. 1
Gross. 24

59¢

ch.

CHAMPIGNONS FRAIS

Québec
Canada No. 1
Bte de 8 onces

95¢

BROCOLI

Frais,
E.U.
Canada No. 1

89¢

pqt

POMMES DE TERRE

Québec
Canada No. 1
20 lb

\$2⁹⁵

VIANDE 1re QUALITÉ

**RÔTI DE PORC
FRAIS**

Soc désossé et roulé

\$1²⁹

lb

RÔTI DE VEAU

Produit congelé,
soc désossé et roulé

\$1⁹⁹

lb

**FOIE DE JEUNE
BOEUF FRAIS**

69¢

lb

PRODUITS ROY

SAUCISSES

Porc et boeuf

\$1⁴⁹

lb

POULET PRESSE

Produit congelé,
soc désossé et roulé

\$1²⁹

lb

**CRETONS
EN VRAC**

\$1⁸⁹

lb

PRODUITS SCHNEIDERS

**POULET
EN BARIL**

900 g.

\$3⁹⁹

**SAUCISSES
FUMÉES**

Régulières ou tout boeuf

\$1⁷⁹

lb

BOLOGNE

Pqt de 500 g.

\$1⁸⁹

FILETS D'HADDOCK

\$2³⁹

lb



PRODUITS CONGELÉS



**McCAIN
SUPER PATTIES**

24 onces

89¢

**McCAIN
SUPER CRISP**

24 onces

89¢

**McCAIN
SHORTCAKE**

Fraises, framboises
25 onces

\$2²⁹

**McCAIN
PATATES FRITES**

Régulières, frisées
3 1/2 lb

\$1⁵⁹

**BLUE WATER
BÂTONNETS
D'AIGLEFIN**

14 onces

\$2⁶⁹

**McCAIN
TARTES A LA CRÈME**

Chocolat, noix de coco, citron
14 onces

\$1²⁹

**JUS D'ORANGES
NIAGARA**

100% pur (non sucré)
12 onces

69¢

**JUS DE RAISINS
WELCH'S**

12 onces

\$1⁰⁹

**BLUE WATER
GOBERGE ET FRITE**

32 onces

\$2⁵⁹

**BLUE WATER
PORTIONS DE POISSONS A
CHAPELURE GRILLÉE**

12 onces

\$2¹⁹

FAUTEUIL MIRACLE

Rég.: \$139

SPÉCIAL**\$89⁰⁰****SIROP LAMBERT**

15 ml.

Rég.: \$1.89

SPÉCIAL**99¢**

Limite de 6 par client achat achat

MATELAS SOMMEX

54" x 74"

Rég.: \$139

POUR SEULEMENT**\$79⁰⁰**

Profitez-en!

BOTTINES DE SKI DE FOND RUKO

Rég.: \$29.95

POUR SEULEMENT**\$9⁹⁵****BARIBO****1702, 41e RUE****SOUFFLEUSE A NEIGE****Grand Prix**

10 forces, 32 pouces de large, avec chaînes.

Rég.: \$1,095

SPÉCIAL**\$695****FOYER MARK IV FRONTIER**

A feu lent

Rég.: \$500

POUR SEULEMENT**\$250⁰⁰****PLINTHES ÉLECTRIQUES G.E.**

1500 watts, 220 volts

\$24⁹⁵**POÊLE EN FONTE BOX STOVE**

31 pouces

\$169**VERRES A COLA**

6 onces

9/ \$1⁹⁹**ESCABEAU EN ALUMINIUM**

5 pieds

\$24⁹⁵**RINCE-BOUCHE LAVORIS**

750 ml.

\$1⁵⁹**ANTIPHLOGISTINE****RUB A 535****\$1⁴⁹****SAVONS JERGENS**

en pain

4/ 79¢**BAS-CULOTTE No Nonsense****SPÉCIAL****99¢****TURBINE POUR MAISON****25% DE RÉDUCTION****POÊLE FRONTIER V**

Rég. \$650

POUR**\$400⁰⁰****EFFERDENT**

Format de 84

\$1⁷⁹**BATONS DE HOCKEY CANADIEN****50% DE RÉDUCTION****COUVERTURE DE FINETTE IBEX**

80" x 100" blanc, bleu, jaune

\$10⁹⁵**SHAMPOOING LANDER**

1.5 litre

\$1⁹⁹**CROCHETS**

Pour suspendre plantes ou lampes

EN GRAND SPÉCIAL**50% DE RÉDUCTION****ALLUMETTES BARIBO**

50 sachets

19¢**SACS A ORDURES VENNECO**

Pour l'extérieur

10/ 59¢**MACRAMÉ**

Pour suspendre vos plantes

35% DE RÉDUCTION**PASTILLES VICK**

ass. bte 35¢

20¢**SAVON IRISH SPRING**

3 pains de 285 g.

99¢**GILETS POUR ENFANTS**

8 à 16 ans

50% coton et 50% polyester

Rég.: \$5.95

SPÉCIAL**\$2⁹⁵****POUDRE JOHNSON'S**

250 g.

\$1⁴⁹**ANACIN**

100 comprimés

\$1⁴⁹**DRISTAN**

30 ml

\$1⁹⁹**VICKS VAPORUB**

100 ml

\$1⁴⁹**ROLAID**

80 pastilles

99¢**LOTION VASELINE**

Soins intensifs

400 ml

\$1⁶⁹**BÛCHES DURAFLAMME**

grosse

\$1⁴⁹ ch.**CISEAUX POUR LE BOIS**

Sandvick No 424

5 couteaux rég.: \$49.95

\$30⁰⁰**CISEAUX A SCULPTER LE BOIS**

Marples

12 couteaux rég.: \$149

\$99⁰⁰

Inauguré de brillante façon vendredi dernier

Le 11e carnaval de Gentilly est en marche

par Roger LEVASSEUR

GENTILLY — Le 11e carnaval d'hiver de Gentilly a été lancé de la belle façon, en fin de semaine dernière, et des centaines de personnes ont assisté aux différentes activités.

Vendredi soir, c'était la grande parade de nuit. En plus des véhicules transportant les dignitaires, de même que le corps de majorettes de Shawinigan et le corps de cadets de Gentilly, on y retrouvait 16 chars allégoriques. Ces chars étaient la création ou la commande des Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, la Coop agricole, la caisse populaire de Gentilly, les scouts, SKW, le restaurant Coq d'Or, la brasserie Namask, Gilbert-Toutant construction. Le festival du canard de Bécancour avait son char, et le festival de la tomate de Saint-Pierre-les-Becquets.

Le samedi, à 13h30, le Bonhomme Carnaval est arrivé en voiture à cheval et a donné le signal du départ au rallye Photo-Navex. Le rallye fut remporté par le duo de Claude Lemarier et Ginette Bergeron, alors que

Sylvain Lebleu et Danielle Baril suivirent. En soirée, c'était la soirée western avec l'ensemble des frères Bessette de Drummondville. La salle avait été décorée pour ajouter à l'ambiance de l'Ouest, et pas moins de 350 personnes ont participé. Au début de la soirée, en présence du président du carnaval, Gilbert Toutant, et de la reine du 10e carnaval, Lyne première, le conseiller municipal de Bécancour, secteur Gentilly, M. Jean-Guy Dubois, proclama le 11e Carnaval officiellement ouvert.

Le dimanche, en début de matinée, il y avait une randonnée en ski de fond, et une joute de balle-molle en raquettes. Sans doute à cause du succès de la soirée western de la veille, une dizaine de personnes, seulement, effectuèrent la randonnée de ski pour quatre milles.

À 17h, c'était le souper canadien suivi de la soirée du bon vieux temps. On rendit alors hommage à un couple de Gentilly, M. et Mme Henri Mailhot qui célébraient cette même journée leur 60e anniversaire de mariage. Pas moins de 425 personnes s'amuseront fermement à la soirée canadienne, où racontèrent d'histoires, violoneux, chanteurs se succédèrent. Les Quatre-As-Trophes présentèrent un

court numéro attaquant avec humour des personnalités locales.

Mentionnons que, la semaine dernière, lors de la soirée du président, on procéda au tirage de l'automobile Mercury, et le gagnant fut M. Yvon Arsenault, autrefois de Gentilly et aujourd'hui de Saint-Hubert. Il y avait 200 billets à \$100 chacun.

Différentes activités

sportives ont lieu à l'intérieur des cadres de ce Carnaval d'hiver, et le début du tournoi régional de ballon sur glace fut un succès.

En terminant, il faut préciser que plusieurs autres activités sont au programme, toute cette semaine, et que ce 11e Carnaval d'hiver de Gentilly se terminera dimanche soir le 8 février, avec le couronnement de la reine.



Comme cela se devait, le char du Bonhomme Carnaval fermait le défilé de nuit du 11e carnaval d'hiver de Gentilly, vendredi soir. Sur le trône de

ce même char on retrouvait également la reine de 1980, Lyne première.

(Photo J. Côté)



Le 11e carnaval d'hiver de Gentilly a été inauguré samedi dernier. C'est le conseiller municipal Jean-Guy Dubois qui l'a ouvert. Sur la photo nous reconnaissons de gauche à droite, le président du 12e carnaval, Gilbert Toutant, la reine de 1980, Lyne première et le conseiller municipal Jean-Guy Dubois.

(Photo J. Côté)



Pas moins de 16 chars allégoriques faisaient partie de la parade nocturne du carnaval d'hiver de Gentilly, vendredi soir. On aperçoit ici le char des scouts locaux.

(Photo J. Côté)

Le mois de coeur

La santé du coeur commence à la maison

par Michelle GUÉRIN

TROIS-RIVIERES — La santé du coeur commence à la maison, et dès l'enfance, souligne-t-on en ce mois du coeur décrété par la Fondation des maladies du coeur.

On croit que les maladies du coeur ne surviennent qu'à la quarantaine, ou encore que ce sont des maladies de vieillards. Les pa-

rents de bébés nés avec des troubles cardiaques ou souffrant de rhumatisme cardiaque pensent autrement.

Divers troubles cardiaques peuvent aussi se développer durant l'enfance, si on n'observe pas les préceptes de bon régime de vie. Les parents peuvent être les premiers facteurs de prévention, en assurant à l'enfant de bonnes habitudes alimentaires, évitant

trop de sucre, de gras et de féculents dans l'alimentation des jeunes dès les premières années.

L'enfant dont les parents ne fument pas et qui explique de façon intelligente à l'enfant qu'il ne doit pas fumer, sera moins sensible plus tard à l'influence de ses compagnons d'école.

L'enfant qui reçoit à la maison des repas nourrissants et faibles en gras sa-

turés et en cholestérol, aura moins tendance, plus tard, à vouloir une alimentation trop riche, source de troubles futurs.

Tout programme régulier de sain exercice auquel tous les membres de la famille participent, stimulera les jeunes à poursuivre dans ce sens.

La Fondation des maladies du coeur offre toute une série de publications

gratuites pour aider les familles à établir un bon régime de vie propre à assurer une meilleure santé aux futurs adultes, et propre à aider l'enfant à coopérer.

La raison d'être de la Fondation, c'est la prévention et la réduction des maladies cardio-vasculaires, l'ennemi mortel numéro un du pays. En ce mois du coeur, elle recueille des fonds pour poursuivre la recherche

dans ce domaine. Grâce en bonne partie à ses efforts, la mortalité par maladies cardio-vasculaires a diminué de 27% depuis 1953.

Vous pouvez envoyer vos dons à la Fondation du Québec des maladies du coeur, 118, rue Radisson, Trois-Rivières. Ce que vous donnez aujourd'hui vous sauvera peut-être la vie plus tard, à vous ou à l'un de vos proches.

affaires scolaires

CS Port-Royal

Consultation des parents

La Commission scolaire Port-Royal travaille présentement à établir sa planification pour l'an prochain. Directeurs d'écoles et comités d'écoles sont invités à analyser leurs besoins, à fixer des priorités et à élaborer le budget.

Démocratie scolaire

Tout récemment, la Commission scolaire Port-Royal a reçu le relevé de la consultation faite auprès des commissaires du Québec par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Cette consultation traitait de la "démocratie scolaire". De façon générale, les commissaires de la CS Port-Royal se sont montrés satisfaits puisque les 14 recommandations sont passablement conformes à ce qu'ils avaient souhaité lors de cette consultation.

Réunion du 10 février

En vertu d'un règlement du comité catholique, les parents qui désirent exempter les élèves de la "catéchèse" peuvent le faire, mais ils doivent recevoir des cours de morale. La Commission scolaire Port-Royal, à cause de la dispersion des élèves dans le territoire, devra embaucher du personnel à raison de trois périodes-semaine. Par les années passées, les subventions étaient suffisantes pour satisfaire ce besoin. L'année dernière, il y a eu un accroissement important du nombre d'élèves exemptés. Il s'agit de 26 élèves dans 6 paroisses, ce qui occasionne à la commission scolaire des frais de l'ordre de \$24.000, alors que la subvention est encore de \$9.000. C'est ce que les commissaires devront résoudre le 10 février lors de leur assemblée régulière.

CSR Provencher

par Rita DOLAN-CARON

Membre de COPERS

Le comité exécutif de la régionale Provencher a accepté de verser un montant de \$100 au Conseil de promotion économique de la rive-sud, comme cotisation de l'année 1981.

Transport scolaire

La commission scolaire a décidé de maintenir le transport des élèves du collège Notre-Dame-de-l'Assomption jusqu'à l'échéance du présent contrat de transport, qui se termine dans deux ans, ou encore avant cette période, selon les directives gouvernementales.

Consultation

Les commissaires sont intéressés à la consultation qui sera faite par le ministère des Transports concernant la possibilité de réviser les contrats de transport scolaire qui ont été rédigés, il y a 7 ou 8 ans et qui ne concordent plus aujourd'hui.

En cas d'intempéries...

Le comité exécutif a accepté le projet d'annulation des cours et de fermeture des écoles et du centre administratif en cas de tempête de neige ou d'intempéries. Ce projet a pour but d'assurer la sécurité des élèves et du personnel de la commission scolaire. La commission autorise le directeur général à annuler les cours et le transport scolaire, à décréter la fermeture partielle ou totale des établissements de la commission quand les conditions climatiques étou une situation particulière l'exigent.

Réparation de la toiture

Le directeur du service de l'équipement, M. Jean-Marc Lebel, a fait part aux commissaires, que la toiture de l'école polyvalente de Saint-Léonard-d'Aston, sur la partie sud, est brisée. Le comité exécutif a donc accepté que Roland Bolduc inc., de Drummondville en fasse la réparation pour un montant d'environ \$10.000.

Action 1981

Où le bénévolat est indispensable

SOREL (LB) — "Le bénévolat, un être indispensable". C'est en ces termes que le directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Richelieu-Yamaska s'exprimait lors du lancement d'Action 1981.

Mis en place pour une troisième année consécutive, Action 81 se veut une démonstration que les dirigeants des caisses populaires ont envers les bénévoles qui oeuvrent au sein d'organismes du milieu.

Traitant de l'importance de l'engagement des gens au développement de leur milieu, M. Denis Frenière a rappelé que sans l'engagement de personnes préoccupées, nos communautés locales seraient beaucoup moins dynamiques.

En effet, pour M. Frenière, un vrai bénévole est un créateur, un innovateur, un individu qui croit dans l'avenir et dans la population de son territoire. Un vrai bénévole est un individu qui accepte de se dépasser pour le mieux-être de sa collectivité.

M. Frenière a noté que les caisses populaires et les coopératives sont nées de

l'engagement de gens croyant au dynamisme de leur milieu, et aujourd'hui encore sans la contribution de milliers de Québécois, les caisses populaires et coopératives ne pourraient jouer le rôle de premier plan.

Par Action 81, quatre projets seront octroyés de bourses de \$1.000, \$500, et deux de \$250. Tous les organismes sans but lucratif oeuvrant dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, soit le territoire de la Fédération de Richelieu-Yamaska, sont admissibles à Action 1981.

Ces groupes ou organismes doivent en 1980 avoir réalisé une activité à caractère communautaire à la satisfaction des personnes concernées. Les grands gagnants du programme Action 1980 seront connus à la mi-mars. Tous les groupes ou organismes intéressés à s'inscrire peuvent obtenir une fiche d'inscription à la caisse populaire la plus près.

La coordination d'Action 1981 est sous la responsabilité du chef de liaison de la Fédération de Richelieu-Yamaska, Claude Marchesseault.

agriculture

par Roger NOREAU

Assemblée annuelle

Les assemblées annuelles des divers syndicats de l'UPA de Nicolet sont en cours. Celui de L'Avenir aura son assemblée le jeudi 5 février en la salle de l'école de Durham-Sud, à compter de 20h.

Accident de travail

Plus de 2.000 producteurs agricoles de la région de Nicolet ont participé aux rencontres d'informations sur l'intégration des employés de la ferme au système d'assurance-accident du travail. Cette série de cinq rencontres était sous l'égide la Fédération de l'UPA de Nicolet.

Référendum sur le porc

La Fédération de l'UPA de Nicolet se prépare fébrilement pour la tenue du référendum des 18 et 19 mars sur l'implantation d'un plan conjoint dans cette production. Des rencontres ont lieu avec les producteurs, et une mise en garde est faite à l'effet que ceux-ci doivent bien surveiller si leur nom apparaît sur les listes de producteurs de porcs qui auront droit au scrutin secret.

Manque de fonds

Un cri d'alarme vient d'être lancé par l'UPA de Nicolet au ministre de l'Éducation, Camille Laurin, afin que des fonds soient ajoutés pour maintenir l'éducation aux adultes en milieu rural où on constate présentement de nombreuses coupures de budget qui menacent ces cours. Pour une première fois, plus de 80 cours sont offerts, et l'UPA de Nicolet a pris une grande responsabilité dans l'organisation de ces cours.

Maître de stage

L'UPA de la Mauricie est présentement à la recherche de personnes en milieu agricole, qui seraient intéressées à devenir maîtres de stages lors de la venue de jeunes agriculteurs fanaux en stages au Québec durant l'année. Ils seront une soixantaine pour six mois dans la province et la région. De jeunes Québécois feront aussi un stage à la ferme durant la belle saison pour une période de trois mois. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le numéro de téléphone suivant: 378-4033.

Comité de coordination

Le Syndicat de producteurs de porcs de la Mauricie vient de former un comité de coordination en vue du référendum des 18 et 19 mars prochain. Ce comité est sous la responsabilité de Mme Suzanne Dufour et de MM. Phil Boivin et Michel Lemay.

Gazoduc

La Fédération de l'UPA de la Mauricie recommande aux producteurs agricoles qui sont touchés par le passage du pipe-line sur leurs terres, de signer sans crainte le droit d'arpentage, mais d'attendre de plus de amples informations pour signer tout autre document.

Alimentation des dindons

Les chercheurs d'Agriculture Canada essaient depuis quelque temps de réduire de six semaines la période nécessaire à la production de dindons lourds pour le marché. Ainsi, les chercheurs ont récemment découvert un moyen d'améliorer la croissance des dindons en modifiant la concentration des éléments nutritifs dans leur alimentation à différents stades de leur développement. La réduction de la durée de croissance des dindons entraînera pour le producteur une économie appréciable au chapitre des coûts d'alimentation.

Serriculture et énergie

Les sources d'énergie bon marché revêtent une importance de plus en plus grande pour la floriculture canadienne. C'est pourquoi les chercheurs et les serristes de toutes les régions du Canada tentent de trouver des méthodes afin de maintenir les coûts à un niveau raisonnable. De toutes les méthodes de conservation, l'utilisation de couvertures thermiques pour réduire les pertes de chaleur durant la nuit offre une des possibilités d'économie les plus grandes. De plus les chercheurs étudient aussi la possibilité d'utiliser des systèmes de chauffage à rayons infrarouges à basse intensité pour chauffer les plantes et le sol des serres tout en laissant l'air ambiant à une température relativement fraîche.

Perspectives agricoles

Le bilan de l'agriculture québécoise devrait encore s'améliorer en 1981. Ainsi, les recettes monétaires augmenteront de 16,9%, les dépenses de 18,6% et le revenu net réalisé de 8,5%. C'est ce que révèle le rapport du MAQ sur les perspectives 1981. En 1980, c'est principalement l'accroissement du volume de production qui a déterminé la croissance du secteur agricole québécois. L'année 1981 sera caractérisée par une période de consolidation. Parmi les secteurs les plus dynamiques en 1981, on mentionne des hausses probables de 40,8% dans la production de betteraves à sucres et de 19,6% dans la production céréalière. La performance au niveau des revenus en 1981 s'explique par une hausse de 13,4% dans le prix de vente de l'ensemble des produits agricoles du Québec. Les céréales occuperont une place de plus en plus importante chez nous. La valeur de la production devrait augmenter de près de 35% en raison de la hausse de 15% qui est prévue dans le prix des céréales. La diminution de la production nord-américaine de porc entraînera une hausse de prix d'environ 39% par rapport à la moyenne observée en 1980. La hausse mondiale du prix du sucre pourrait faire progresser de 17% le prix de la betterave à sucre. Le rythme de croissance des dépenses devrait s'accroître en 1981, une reprise économique modérée et une inflation omniprésente ne laissant présager aucune baisse marquée des taux d'intérêt. Le coût de l'énergie continuera sa progression. Enfin, le resserrement du marché international des grains devrait entraîner une hausse importante du prix des moules et par conséquent une hausse accrue du coût de production des produits animaux.

Fertilité et asperge

Le niveau de fertilité d'un sol influence le rendement de l'asperge. L'analyse du sol est un des moyens qui peut être utilisé pour déterminer la quantité des différents éléments nutritifs du sol. Le sol, pour être productif devrait contenir, 390 kg/ha, potassium, 320 kg/ha, magnésium, 200 kg/ha, pH, 6,0 à 6,5 et matière organique, 4%. La fertilité d'un sol se crée avec le temps, par l'emploi de fumier, d'engrais vert, de chaux et d'engrais chimiques. Un sol très pauvre devrait recevoir une culture d'engrais vert bien fertilisée ou une culture sarclée annuelle, avant d'être implantée en asperge. Le balancement des différents éléments nutritifs est très important pour favoriser la production des sols. L'excès d'un élément peut réduire l'assimilation d'un autre élément. En horticulture, l'analyse du sol devrait être effectuée à tous les ans pour connaître le niveau de fertilité du sol et en plus, pour suivre son évolution (Jean-Guy Tessier, agronome).

détente

Margie Gillis séduit son public

par René LORD

A sa première visite à Trois-Rivières, la danseuse montréalaise Margie Gillis aura connu un succès considérable devant une foule chaleureuse qui remplissait la salle du Centre culturel. Il s'agit, bien sûr, d'une petite salle de 300 places, mais la qualité de l'accueil qu'a reçu Margie Gillis permet de prédire que sa prochaine apparition dans notre région se fera dans un grand amphithéâtre.

Margie Gillis offre un spectacle de danse solo qui constitue pour plusieurs une véritable révélation. En réalité, on connaît peu de production comparable à la démonstration de Margie Gillis. Il s'agit d'une série de chorégraphies très expressives, voire même émotives, où la danseuse met à profit non seulement diverses techniques de danse, comme le classique, le jazz ou le moderne, mais elle utilise aussi les ressources du théâtre et du mime.



Margie Gillis.

Une chose étonne cependant, c'est que chacun des éléments composant le spectacle n'offre aucune particularité exceptionnelle, lorsqu'on le prend isolément. La danseuse n'apporte aucune trouvaille chorégraphique spéciale, elle n'exécute aucun mouvement vraiment difficile: pas d'élévation, ni de pointes, ni d'arabesques spectaculaires. Et du côté de l'expression dramatique, la gamme des possibilités de Margie Gillis est extrêmement limitée: elle ne joue en fait que sur des expressions énormes aux effets faciles.

En somme, cela ne va pas très loin. Ce n'est pas le fait de se permettre de marcher les pieds par en-dessous ou le dos courbé, qui constitue une grande révolution dans le domaine de la danse.

Mais il demeure que ce style incarné dans la personne de Margie Gillis prend une dimension impressionnante. La présence en scène de Margie Gillis, son charme, sa grâce, le feu qui l'anime, la force et la liberté de son expression font que le spectateur ne peut la quitter des yeux. Il s'établit rapidement une communication qui, prend dans les chorégraphies les plus achevées, Premonition et Mercy, une intensité remarquable.

Cela donne un spectacle éminemment sympathique. Rarement la danse ne touche aussi intimement le

grand public. Et c'est là sans doute la grande réussite de Margie Gillis. Mais il y a fort à parier qu'il lui reste encore énormément de ressources inexploitées.

Grande ouverture
jeudi 5 février

BOUTIQUE
La Paysanne

552 DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES

Grand choix de vêtements indiens et mexicains pour hommes et femmes.

FAUT VOIR ÇA!

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES

2e FILM: L'EXTRORDINAIRE BEST SELLER ET MARQUANT DU GRAND PRIX

TIM IMPERIAL

"Jardin" 7h30
"Tim" 9h10
372 Des Forges — 374-1510

XANADU

en Version Française

2e FILM: LA TAVERNE DE L'ENFER

FLEUR DE LYS

XANADU 6h15 et 9h45
TAVERNE 7h50
CENTRE D'ACHATS DE T-R-O 375-3277

Super Sexe 3 films

Toutes les collégiennes voulaient savoir: Emmanuelle était là pour leur apprendre!

LAURA GEMSER

Emmanuelle et les collégiennes

Les Lycéennes redoublent

LAISSEZ-VOUS CROQUER MES PETITES CHÂTIES

EN PRIMEUR

Cinéma: **MIDI-MINUIT**
372 Des Forges, Trois-Rivières 374-9955

Tous les soirs 7:30
sam et dim. 1:00 et 7:30

VENEZ FÊTER LA FÊTE DES AMOUREUX CHEZ-NOUS C'EST NOTRE FÊTE

DES SURPRISES VOUS ATTENDENT

ATMOSPHÈRE SPÉCIALE

IL EST PRÉFÉRABLE DE RÉSERVER À L'AVANCE

374-3121

RESTAURANT

Cachet

1350, ROYALE TROIS-RIVIÈRES
15e ÉTAGE
LE BRUNCH À TOUS LES DIMANCHES

la culbute

ROCK & ROLL

VIENS FÊTER À COMPTER D'AUJOURD'HUI LE RETOUR DU BON ROCK & ROLL DES ANNÉES 1950-60 avec l'orchestre

BEETHOVEN ROCK

(Ouvert 7 jours par semaine avec D.J.)

3738 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES
(Face à Canadian Tire) **373-5639**

HOT DOGS

Commencant **SAMEDI** et pour tous les samedis et dimanches du mois de février

LE GROUPE HOT DOGS
(orchestre rock)

DANSEUSES
Du lundi au samedi

HÔTEL-MOTEL BÉCANCOUR

8700 BOUL. BÉCANCOUR, BÉCANCOUR

TÉL.: 294-2582

Les Beaux Vendredis du Pavillon

A NE PAS MANQUER

TOUS LES VENDREDIS SOIR

1er ANNIVERSAIRE

Vendredi - Samedi - Dimanche
13 - 14 - 15 février

— SPECTACLE —

AVEC **MANON PAQUIN**

Tous les mercredis - jeudis - vendredis

BOUM BOUM FILION

Jeudi, concours d'amateurs avec **BOUM BOUM FILION et ZON ZON**

Pour la danse du mercredi au dimanche

L'excellent orchestre **"OUEST"**

— ENTRÉE LIBRE —

LA GRANGE À ROGER

610, 5e RUE, SHAWINIGAN

CINEMAS LES RIVIÈRES

Boul. Des Forges - 379-2523

Max QUELQUE PART, SUR LES ROUTES DE DEMAIN LE MEILLEUR INTERCEPTEUR VOUS ATTEND... 18 ANS Adultes

Sa seule arme, un moteur à injection de 600 chevaux

BOLIDES HURLANTS

Vous glace d'horreur avec leurs duels à mort!

2e FILM: "LES CHIENS SONT LACHES" avec George Kennedy

CHIENS: 7h30
BOLIDES: 9h30

CINEMA 1

LE NOUVEAU FILM DE BERTRAND TAVERNIER

UNE SEMAINE DE VACANCES

NATHALIE BAYE / MICHEL GALABRU / GÉRARD LANNIN / BERTRAND TAVERNIER / PHILIPPE NOÛET

2e FILM: **"NIJINSKY"** Drame biographique

NIJINSKY 6h45
VACANCES 9h00

CINEMA 2

COMMUNICATION HUMAINE

- Avec soi-même
- dans le couple
- avec les autres
- avec Dieu

Selon la méthode anti-stress de psycho-cybernétique Roy.

SESSIONS DE FORMATION
(5 semaines: un soir par semaine)

Dernière soirée explicative gratuite: **jeudi 5 février 20h**

Endroit: Fondation Canadienne d'Exploration Psychique Inc., 2870 Notre-Dame, Pointe-du-Lac.

Animateur: **Prof Roland Roy** Pas de formule d'inscription, pas de sollicitation.

"Si vous saviez tout le bien-être physique, toute la sérénité mentale, toute la jouissance du cœur que ces sessions de formation apportent, vous feriez de 1981 l'année de rencontre, et de connaissance avec le prof. Roland Roy et la Fondation des Maladies du Stress, dont il est le fondateur."

Tél.: 377-2081

BRASSERIE LA BAVAROISE

CONCOURS DE TALENTS SEMI-PROFESIONNELS

- CHANTEURS • MUSICIENS
- COMÉDIENS GROUPES

Tous les MERCREDIS SOIR À PARTIR DE 8h30

BOURSE À TOUS LES PARTICIPANTS CHAQUE SEMAINE

Inf. et insc. **mercredi avant 20h00**

151 PANET NICOLET
293-8914

ROBERT DROUIN, prop.

INCROYABLE

3 ANS DE SUCCÈS C'EST À VOIR!

GILET TREMPÉ

RIGOLADES, CONCOURS D'AMATEURS

Avec l'inimitable **PIERRE STÉPHANE** et ses invités **POUR LA MUSIQUE DE DANSE LE GROUPE ROMANCE**

BAR CHAVIGNY

4100 BOUL. ROYAL - TROIS-RIVIÈRES-OUEST
375-9433

ON REÇOIT LA VISITE DE ■■■■

En première partie **"POUR UN SOIR BLUES BAND"**

Plastic Bertrand

CE SOIR Billets à la porte

STOP ENCORE

PLASTIC BERTRAND

Mercredi 4 février à 20h30
Billets: \$7.00
en vente aujourd'hui à la Salle Thompson.

Rés.: **374-3737**
Présentation CKTM-TV 13
Production Pro-Actual

SALLE J. ANTONIO THOMPSON

POUR LA ST-VALENTIN

OFFREZ-LUI une soirée inoubliable à l'Auberge

Elle se souviendra de notre excellente cuisine. Elle sera charmée des douces mélodies que nos musiciens ALBERTO et GLEN WILLIAM lui offriront du jeudi au dimanche.

Auberge du Spaghetti

- Cuisine italienne
- Fruits de mer
- Escalopes de veau
- Grillades, etc...

323, 5e RUE SHAWINIGAN centre-ville

Pour réservations: 536-5917

— "Avoir 16 ans". Film de Jean-Pierre LeFebvre sur l'univers des polyvalentes, le vandalisme, la subversion qui semble devenir un moyen d'expression pour les jeunes. Film de fiction basé sur un fait divers authentique qui rapportait l'arrestation illégale d'étudiants à la suite d'actes de vandalisme. Animation avec France Capistran. Auditorium du Cégep de Shawinigan. 19h30. Entrée libre.

— Plastic Bertrand et "Pour un soir blues band". Salle J. Antonio-Thompson. 20h.

— Les découvertes du monde: Québec sauvage. Centre culturel de Shawinigan. 20h30.

— Soirée théâtrale avec des comédiens de Sainte-Angèle: "Un sur six". Mont-Bénilde. Sainte-Angèle-de-Laval. Représentations ce soir à 20h ainsi que le 7 février.

— Lize Audy. Dessins. Galerie du Parc. Pavillon Saint-Arnaud. T.-R. Jusqu'au 15 février.

— "D'une mesure à l'autre". Exposition d'instruments anciens. Musée Laurier d'Arthabaska. Jusqu'au 15 janvier. Inauguration demain.

— Linda Godin, peintures et Michel Gauthier, photographies. Galerie Hébert-Gaudreault. Rue Raymond-Lasnier. T.-R. Jusqu'au 15 février. Vernissage demain après-midi.

— Exposition: Oeuvres d'artistes et artisans de la région de Shawinigan-sud. Dans le cadre des Jeux du Québec à Shawinigan-Sud. Salle communautaire de l'Hôtel de ville. Jusqu'au 8 février. Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 et de 19 à 22h. Samedi et dimanche: de 9 à 22h.

— André Greusard. Peintures. Galerie Art 8. 863 rue des Ursulines. Jusqu'au 15 février. Tous les jours de 14 à 17h sauf le lundi. Et le mercredi: de 20 à 22h.

maison rabais



**JUS D'ORANGE
NON SUCRÉ**
CONCENTRÉ—SURGELÉ
DOMINION



BTE 12 1/2 OZ LIQ.

.58

*ÉPARGNEZ .37



**FRITES
SURGELÉES**
ONDULÉES
DOMINION

SAC 32 OZ

.78

*ÉPARGNEZ .24



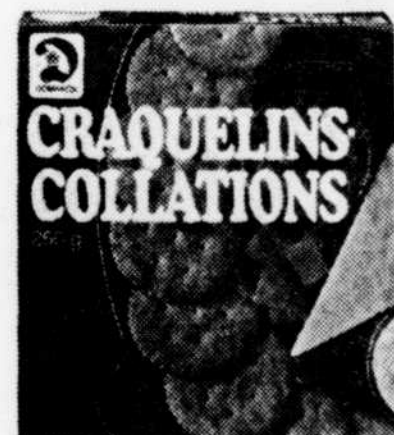
**POIS VARIÉS
DE CHOIX**
DOMINION



BTE 19 OZ LIQ.

3/98

*ÉPARGNEZ .40



**CRAQUELINS
COLLATIONS**
DOMINION

PAQ. 250 g

.78

*ÉPARGNEZ .11



**JAVEL
CONCENTRÉ**
DOMINION

CONT. 128 OZ LIQ.

.98

*ÉPARGNEZ .17



**DÉTERGENT
EN POUDRE**
BLEU
DOMINION

Sac 4 kg

4.58

*ÉPARGNEZ 1.01

ÉPAULE DE PORC FUMÉE

ENV. 5 À 6 LB



.88 LB

PRIX SPÉCIAL!

**BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE**

FRAIS DU JOUR



1.98 LB

PRIX SPÉCIAL!

**SAUCISSES FUMÉES
TOUT BOEUF**
SCHNEIDERS

1.78 PAQ. 1 LB

PRIX SPÉCIAL!

**BACON
DÉCOUENNÉ**
ORDINAIRE
SCHNEIDERS

1.78 PAQ. 500 g

PRIX SPÉCIAL

**PÂTÉS
IMPÉRIAUX**
(ROULÉS AUX OEUFS)
AVEC SAUCE—WONG WING

2.28 PAQ. DE 12

PRIX SPÉCIAL!

**BOEUF FUMÉ
EN TRANCHES**
BENS

1.78 PAQ. 2 ENV. DE 85 g

PRIX SPÉCIAL!

**PIZZA AUX
TOMATES**
DA VINCI

1.28 340 g

PRIX SPÉCIAL!

**SAUCISSES
PORC ET BOEUF**
TAILLER (EN VRAC)

1.58 LB

PRIX SPÉCIAL!

**SOCES DE
PORC FUMÉ**
ROULE—CRYOVAC

2.28 LB

PRIX SPÉCIAL!

**POINTE DE
POITRINE**
MARINÉE—MAPLE LEAF

2.68 LB

PRIX SPÉCIAL!

**CRETONS
QUATRETOILES**
EN VRAC

1.98 LB

PRIX SPÉCIAL!

**PEPPERONI
ALIMENTS BOLOGNA**
CRYOVAC

1.98 LB

PRIX SPÉCIAL!

**TRANCHES DE
FOIE DE VEAU**
PRODUIT DÉGELÉ

2.68 LB

PRIX SPÉCIAL!

**TRUITES
ARC-EN-CIEL**
SURGELÉES

1.98 LB

PRIX SPÉCIAL!

**FILET DE
TURBOT**
SURGELÉ

1.68 LB

PRIX SPÉCIAL!

**JAMBON CUIT
MARY MILES**
(DANS LES MARCHÉS AVEC
COMPTOIR DE CHARCUTERIE)

2.78 LB

PRIX SPÉCIAL!

batterie de cuisine en cuivre

lifeStyle
gratuite
(taxe provinciale en sus)
en échange de reçus
de caisse jaunes

Vous trouverez plus
de détails au présentoir.

*ÉPARGNE MINIMALE

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS
Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi 10 février 1981 (sauf les produits de boulangerie, le
samedi 7 février 1981) à votre supermarché Dominion: GALERIES DU CAP, 300, rue Barkoff,
Cap-de-la-Madeleine.

Les Supermarchés Dominion Limitée

**Dominion en a
des bonnes choses!**

L'enseignement du français, à la CSGM, demeure primordial

GRAND-MÈRE (ML) — En collaboration avec M. André Sauvageau, conseiller pédagogique en français et en anglais à la commission scolaire de Grand-Mère, le directeur général de l'institution, M. Conrad Perron, dans son bilan annuel présenté aux représentants scolaires, souligne que l'année 1979-80 fut une période de transition dans le but d'amener un changement entre ce que préconisait le programme cadre de 1969 et le programme officiel de 1979.

Ce n'est pas une tâche facile d'amener un changement avant tout dans la façon de penser pour l'enseignement du français. Il faut du temps et des énergies et surtout il faut y croire. Selon le conseiller pédagogique, le jour où l'on enseignera vraiment le français n'est peut-être pas loin, c'est-à-dire où nous trouverons des situations significatives pour l'enfant, des situations qui favoriseront un plus grand éveil à la réalité.

Comme l'année dernière, d'autres stages de perfectionnement, en collaboration avec l'agent de développement pédagogique de la région 04, lui ont permis de poursuivre une étude plus approfondie du nouveau programme.

Aussi, dans plusieurs classes au niveau de la commission scolaire, M.

Sauvageau a essayé, en collaboration avec des enseignants, de vivre des expériences concrètes.

Avec un groupe d'enseignants, il a continué le programme de perfectionnement des maîtres en français (PPMF) commencé en janvier 1978. Ce programme est institué par le ministère de l'Éducation et soutenu par l'UQTR. On doit dire que ce programme porte déjà des fruits par son application pratique avec les élèves de la commission scolaire.

Dans un projet de recherche appliquée, subventionné par le MEQ et en collaboration étroite avec l'UQTR, un groupe de professeurs a travaillé à trouver des moyens pour développer le "goût de lire" chez les élèves du primaire. Un rapport à cet effet est disponible pour consultation. Cet instrument pourra servir aussi auprès des autres enseignants de la commission.

Le conseiller pédagogique a préparé des ateliers sur le nouveau programme. Les principaux et adjoints ainsi que le conseiller en adaptation scolaire et la bibliothécaire responsable ont vécu les ateliers dans le but de mieux saisir la philosophie que soutient le programme et la pédagogie à véhiculer en classe. Cette démarche a été faite dans le but de co-animer avec le conseiller lors de journées pédagogiques subséquentes.

L'anglais
Au cours de l'année ce fut la phase expérimentale du programme d'anglais, langue seconde, qui doit paraître sous peu. A cette fin, un dossier de consultation a aussi été rempli. Présentement l'on travaille à la confection de guides pédagogiques, il en est de même dans le domaine du français.

Dans le cadre du plan de

développement de l'enseignement des langues (PDEL), il a été donné de vivre un échange interlinguistique. En effet, un jumelage a été réalisé entre un groupe de Kingston et une classe de l'école institutionnelle Saint-Georges et Lac-à-la-Tortue.

Cette expérience dans son ensemble s'est avérée très positive et bénéfique pour les élèves. Croyant qu'un changement s'opère lentement et sûrement déjà dans quelques classes de la CSGM avec la collaboration des directions d'écoles, les autorités scolaires voient poindre des lueurs d'espoir face à une application obligatoire du programme.

1980-81 devrait être une année, où, avec les enseignants, les ateliers sur le mode d'apprentissage et de lecture favoriseront un éveil plus grand chez les enfants des classes.

La Loi sur la protection du consommateur défend aux commerçants et aux publicitaires d'adresser de la publicité commerciale aux moins de 13 ans. Le législateur a jugé que cette publicité doit plutôt être dirigée vers ceux qui ont le pouvoir d'achat, c'est-à-dire les parents.

Cependant, dans les trois derniers cas, la publicité doit respecter certaines règles contenues dans la Loi sur la protection du consommateur. Le message ne doit pas, par exemple, comporter de superlatif pour décrire les caractéristiques d'un bien ou de diminutif pour en indiquer le prix; il ne doit pas exagérer la nature, le rendement ou la durée d'un bien, etc.

Pour en savoir davantage, procurez-vous le dépliant sur la publicité à votre bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

Région Mauricie-Bois-Francs
Vous avez des plaintes à formuler ou des informations à demander? Vous êtes invités à communiquer avec l'Office de la protection du consommateur au 863, rue St-Pierre, Trois-Rivières, tél.: 374-2424.

Drummondville
Le bureau satellite de Drummondville situé à la Succursale Boulevard de la caisse populaire Ste-thérèse, 460, boul. Saint-Joseph, sera ouvert le 4 février. Pour rejoindre la représentante, Mme Céline Ricard, composez 477-2822.

art de vivre

La publicité et les enfants

La Loi sur la protection du consommateur défend aux commerçants et aux publicitaires d'adresser de la publicité commerciale aux moins de 13 ans. Le législateur a jugé que cette publicité doit plutôt être dirigée vers ceux qui ont le pouvoir d'achat, c'est-à-dire les parents.

consommation

Responsable régional: Jacques Brochu

La seule publicité autorisée

La Loi sur la protection du consommateur a cependant prévu certaines exceptions. Ainsi, la publicité destinée aux enfants est permise dans les cas suivants:

— s'il s'agit d'une publicité éducative dont le but est de renseigner l'enfant sur des sujets comme la sécurité routière, l'importance de bien s'alimenter, etc.;

— si un message publicitaire est contenu dans une revue ou dans un écart inséré dans une publication destinée à des enfants à la condition qu'elle soit publiée au moins à tous les trois mois;

— si cette publicité a pour but d'annoncer une émission ou un spectacle pour enfants;

— si la publicité est faite dans une vitrine, sur un étalage, un emballage ou une étiquette.

Cependant, dans les trois derniers cas, la publicité doit respecter certaines règles contenues dans la Loi sur la protection du consommateur. Le message ne doit pas, par exemple, comporter de superlatif pour décrire les caractéristiques d'un bien ou de diminutif pour en indiquer le prix; il ne doit pas exagérer la nature, le rendement ou la durée d'un bien, etc.

Pour en savoir davantage, procurez-vous le dépliant sur la publicité à votre bureau régional de l'Office de la protection du consommateur.

— 0 —

Région Mauricie-Bois-Francs

Vous avez des plaintes à formuler ou des informations à demander? Vous êtes invités à communiquer avec l'Office de la protection du consommateur au 863, rue St-Pierre, Trois-Rivières, tél.: 374-2424.

— 0 —

Drummondville

Le bureau satellite de Drummondville situé à la Succursale Boulevard de la caisse populaire Ste-thérèse, 460, boul. Saint-Joseph, sera ouvert le 4 février. Pour rejoindre la représentante, Mme Céline Ricard, composez 477-2822.

Travaux pour la CSGM

Paielements autorisés

SHAWINIGAN (ML) — Quatre entrepreneurs reliés à la construction se partageront une somme de quelque \$100.691,07 provenant de la commission scolaire régionale de la Mauricie en rapport avec les travaux d'aménagement réalisés à son futur centre administratif, sur la rue Gignac, à Shawinigan.

En effet, lors de la séance des membres du comité exécutif de la régionale, quatre motions ont été présentées à cet effet. La première a été formulée par le commissaire Roland Lafrenière à l'effet que la CSRM verse aux entreprises Claude Caron inc., 90% de la balance des montants dus, pour des travaux effectués au centre administratif de la rue Gignac, soit un montant de \$79.307,95. Il a été aussi résolu que la régionale conserve 10% des montants dus, soit \$8.811,99 pour une période n'excédant pas 60 jours.

De son côté, le commissaire Micheline Pruneau a proposé une résolution par laquelle la régionale versera à Maurice Cloutier et fils, entreprises générales inc., une somme de \$14.973,23 pour des travaux réalisés au futur centre administratif. Dans la même motion, un montant de \$1.663,69 a été retenu pour une période ne dépassant les 60 jours.

Le commissaire Jean-Marie Moisan, par ailleurs, a présenté une autre motion à l'effet que la régionale autorise les paiements à la firme entreprise G.B. inc. (\$736) et à Emile-D. Lavergne (\$5.673,89) pour des travaux effectués au centre administratif.

Contrats accordés
Le commissaire Jean Veillette a proposé une résolution à l'effet que la régionale de la Mauricie accorde quatre nouveaux contrats, soit à: Henri Millette inc.: \$12.537 pour des travaux de peinture; aux entreprises G.B. inc.: \$7.114,63 pour des travaux d'électricité; à Auto-radio enr.: \$732 pour une antenne-radio et à la firme Lucien Laurendeau: \$3.072 pour l'installation de valves pneumatiques.

Enfin, le commissaire Jean-Marie Moisan a proposé une résolution à l'effet de mandater l'étude légale Beaumier, Richard, Normand, St-Pierre, Carignan, Désormeaux et Vincent pour représenter la commission scolaire régionale de la Mauricie et les employés visés à la suite d'enquêtes effectuées par l'Office de la construction du Québec (OCQ).

Bonaprix

333, ST-ANTOINE
TROIS-RIVIÈRES

Stationnement gratuit aux clients
Master Charge et ChargeX

Satisfaction garantie ou argent remis
Certains prix non en vigueur avant jeudi 9h a.m.



Au lieu de \$22.00
PANTALONS et PULLS
"Marques fameuses"
POUR DAMES

Un excellent produit canadien de couleurs populaires pastels. Vous en choisirez certainement plusieurs.

\$9⁹⁷ ch.

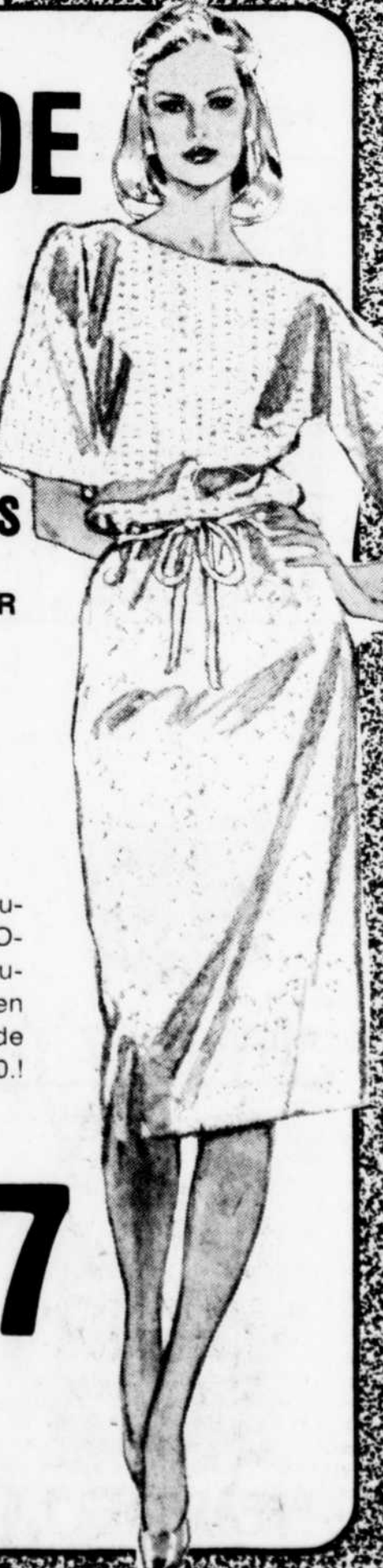


LIQUIDATION COMPLETS 3 PIÈCES POUR MESSIEURS

Tout laine ou laine polyester. Styles et coupes les plus en vogue. Textures, motifs et teintes au choix. Tailles: 36 à 46 en groupe.

LE PRIX DE RABAIS ORIGINAL DE BONAPRIX ÉTAIT DE \$149.00

\$75⁰⁰



SOLDE

Nouvelles toilettes printanières

POUR DAMES JR

Valeur de \$59.95 BOTTES GENRE COSAQUE POUR DAMES. Véritable cuir. Faites au Canada. Chaudement isolées. Brunes ou noires. 5 1/2 à 10. \$21⁹⁷	Au lieu de \$12.95 PANTALONS DE CORDUROY POUR ADOLESCENTES. Produit canadien, 5 à 15, choix de couleurs. \$5⁹⁹
Valeur de \$11.95 GILETS D'EXERCICES POUR MESSIEURS. 50% polyester/50% coton. Doublure ouatée. Produit canadien. Couleurs assorties. Légèrement imparfaits. \$5⁹⁹	Tissus de \$3.98 le mètre comportant quelques imperfections. POUR TENTURES Valeur exceptionnelle... \$1²⁷ Le mètre
Au lieu de \$9.95 CHEMISES SPORT POUR MESSIEURS. Manches longues. Couleurs assorties. P.M.G. \$3⁹⁹	Pourquoi \$1.29? BIKINI Polyester et coton pour dames. Faites provision et économisez. 69¢
Au lieu de \$20.00 CHEMISES POLO POUR MESSIEURS. Généralement de velours et tricot polyester. P.M.G. Couleurs assorties. \$7⁹⁹	Unités imparfaites d'une ligne à \$1.29 SOLDE DE CHAUSSETTES POUR ENFANTS. Socquettes, et bermuda à vrai prix d'économie au 2e étage. 3 pres pour \$1⁰⁰
Notre prix \$49.95 HABITS DE SKI POUR DAMES Balance de ligne. Grandsourds. P.M.G. \$24⁹⁷	Unités irrégulières de série à \$2.98! SOLDE DE CHAUSSETTES POUR MESSIEURS. Une occasion exceptionnelle de faire provision à un tiers du prix ordinaire. 99¢
Au lieu de \$9.97 et \$12.95 TRICOTS POUR DAMES. Ligne discontinuée. Choix de modèles assortis. \$5⁰⁰ et \$7⁰⁰	Au lieu de \$16.95 PULLS DE VELOURS POUR DAMES. Ce qu'il faut pour le printemps 1981. Rayures pastels sur velours souple et soyeux. Manches courtes. \$9⁹⁷

\$14⁹⁷

JEUX RÉGIONAUX DU QUÉBEC

Denis Carignan aurait-il démontré des facultés de "voyance"? Un précédent pour les Jeux à la polyvalente Val-Mauricie

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN-SUD — Il est à se demander dans quelle sorte de marasme tombera Shawinigan-Sud après la tenue des Jeux régionaux tant l'implication de la population est grande dans cet événement. C'est un peu la raison qui a poussé le directeur de la polyvalente Val-Mauricie, Marcel Julien, à accepter l'idée de substituer, cette semaine, les trois premiers jours de classe au profit d'activités culturelles afin que rien ne vienne trancher cette merveilleuse période de festivités qui a commencé vendredi avec l'ouverture des Jeux.

L'idée de ce mini-festival culturel et sportif est venu de Denis Carignan, le coordonnateur de l'événement.

Carignan a ainsi démontré, dès le mois de novembre, des facultés de "voyance" en prévoyant que l'engouement des Jeux vaudrait réellement la peine pour que l'on pense à créer quelque chose de spécial pour les étudiants de la polyvalente.

"Lorsque Denis a manifesté l'intention de mettre sur pied un tel festival axé principalement sur les activités culturelles, certains étaient un peu sceptiques quant aux éventuels succès. Mais les structures de l'organisation se sont mises sur pied rapidement et tout le monde y a collaboré", a mentionné Marcel Julien.

Et comment! Cette collaboration est venue non seulement des professeurs mais aussi du personnel de soutien et de quelques personnes travaillant à l'extérieur de la polyvalente. Dans le milieu, on estime que près

de 90% des élèves, soit le pourcentage quotidien de fréquentation dans l'école, ont participé aux différentes activités offertes.

Les élèves ont été divisés en trois groupes afin qu'il y ait une certaine rotation d'un local à l'autre. En tout, une trentaine d'activités étaient au programme telles que la céramique, le tissage, les pièces de théâtre, les débats oratoires, les films, etc....

Un fait à souligner: la plupart des professeurs ne travaillaient pas dans leurs spécialités. Il a donc fallu qu'ils se familiarisent une semaine à l'avance afin d'être suffisamment prêts pour répondre aux questions des élèves qui ont manifesté un intérêt inversement proportionnel aux cours de mathématiques...

Hélène Frigon et Denise Boucher, responsables de

l'atelier de céramique, ont pris leur tâche très au sérieux en allant chercher tout le matériel nécessaire à Montréal. Mais pour ces deux professeurs, le voyage en valait la peine, car elles considéraient qu'une expérience semblable ne peut qu'être bénéfique pour les étudiants. "Il faut faire vivre à l'étudiant quelque chose qu'il aime, où il n'y a pas de code de discipline", a dit Hélène Frigon.

La réponse des étudiants face à cette initiative a été donnée hier midi durant les débats oratoires à l'auditorium de la polyvalente lorsque le directeur Marcel Julien a demandé à ses étudiants de démontrer leur satisfaction par leurs applaudissements.

Quelle ovation il a eue, ce cher directeur!



(Photo Francoeur)

C'était un des grands moments de la cérémonie d'ouverture des Jeux à l'aréna Gilles-Bourassa. Le président des Jeux d'été de Trois-Rivières-

Ouest, Réal Fleury, remettait le drapeau emblématique des Jeux à Claude Pinard, président des Jeux de Shawinigan-Sud.

Grâce aux Jeux, on peut même enseigner à son professeur...

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN-SUD — Il y a dans la polyvalente Val-Mauricie une demoiselle qui pourra dorénavant se vanter d'avoir déjà enseigné à ses professeurs. Il s'agit de Sylvie Lamanna, responsable de l'atelier de modelage de pâte à pain.

La jeune fille est la seule étudiante de la polyvalente qui avait la responsabilité d'un atelier dans le cadre du festival culturel et sportif qui se termine aujourd'hui. Les responsables des autres activités sont des professeurs en majorité.

L'activité de Sylvie consiste à créer toutes sortes de choses avec de la pâte à pain. On fait ensuite chauffer notre "toast de luxe" et le résultat est vraiment

joli.

Après la journée d'hier, Sylvie a avoué qu'elle avait été gênée de se retrouver en face de cinq ou six professeurs (l'histoire ne dit pas si c'était le contraire...). "En tout cas, on ressent toujours une fierté de se voir dans une situation semblable", a mentionné Sylvie.

Encore l'an prochain?

Le directeur de la polyvalente, Marcel Julien, a mentionné que même si l'initiative de ce festival connaissait beaucoup de succès, cela ne voulait pas dire pour autant que le tout serait réorganisé l'an prochain. "Dans chaque nouveauté, il faut que tu répondes à une impulsion, un engouement. Dans notre cas, il s'agit des Jeux régionaux."

Comme d'habitude

Malgré cet événement peu habituel, les élèves devaient se présenter le matin à la même heure dans leurs locaux respectifs. Puis, chaque groupe était appelé à se rendre au fur et à mesure à son activité. Cette mesure avait évidemment pour but d'éviter les "bouchons de circulation"...

Bobillot s'est endormi

On apprenait hier que la mascotte des Jeux de Shawinigan-Sud, Bobillot, s'était endormie lors de la finale de handball présentée dimanche à la polyvalente Val-Mauricie. Il faut dire toutefois que notre "vieille branche" s'est habillée 29 fois dans cette même journée.

Des skis identifiés tiennent les voleurs à distance...

SHAWINIGAN-SUD (MSA) — Les gens qui étaient au centre de ski Val-Mauricie, samedi, ont certes remarqué la présence prolongée des policiers en cette journée de compétitions dans le cadre des Jeux du Québec. Il n'y avait rien de louche dans le coin. Loin de là. Les policiers étaient plutôt là pour profiter de la présence

de nombreux skieurs éventuellement intéressés à faire identifier leurs skis.

C'était en quelque sorte une opération Volcan sur place. Les skieurs qui le désiraient pouvaient faire inscrire leur numéro de conduite ou leur numéro d'assurance sociale sur leurs skis. On y apposait

également un collant indiquant que les skis étaient bel et bien identifiés avec un crayon électrique. Il est d'ailleurs impossible de faire disparaître cette identification.

"Le petit collant jaune sert à indiquer aux éventuels voleurs que les skis ont été burinés" précisait

Maurice Bérubé de la Sûreté du Québec qui était sur place avec Marcel Bouchard de la sûreté municipale de Shawinigan-Sud. C'est la deuxième année que les policiers vont dans les centres de ski pour offrir ce service aux skieurs.

"L'opération s'avère déjà très efficace, poursuivait Maurice Bérubé. L'an passé, dans les centres de ski de la région, on a volé seulement 24 paires de skis comparativement aux 300 paires qui pouvaient être volées certaines années."

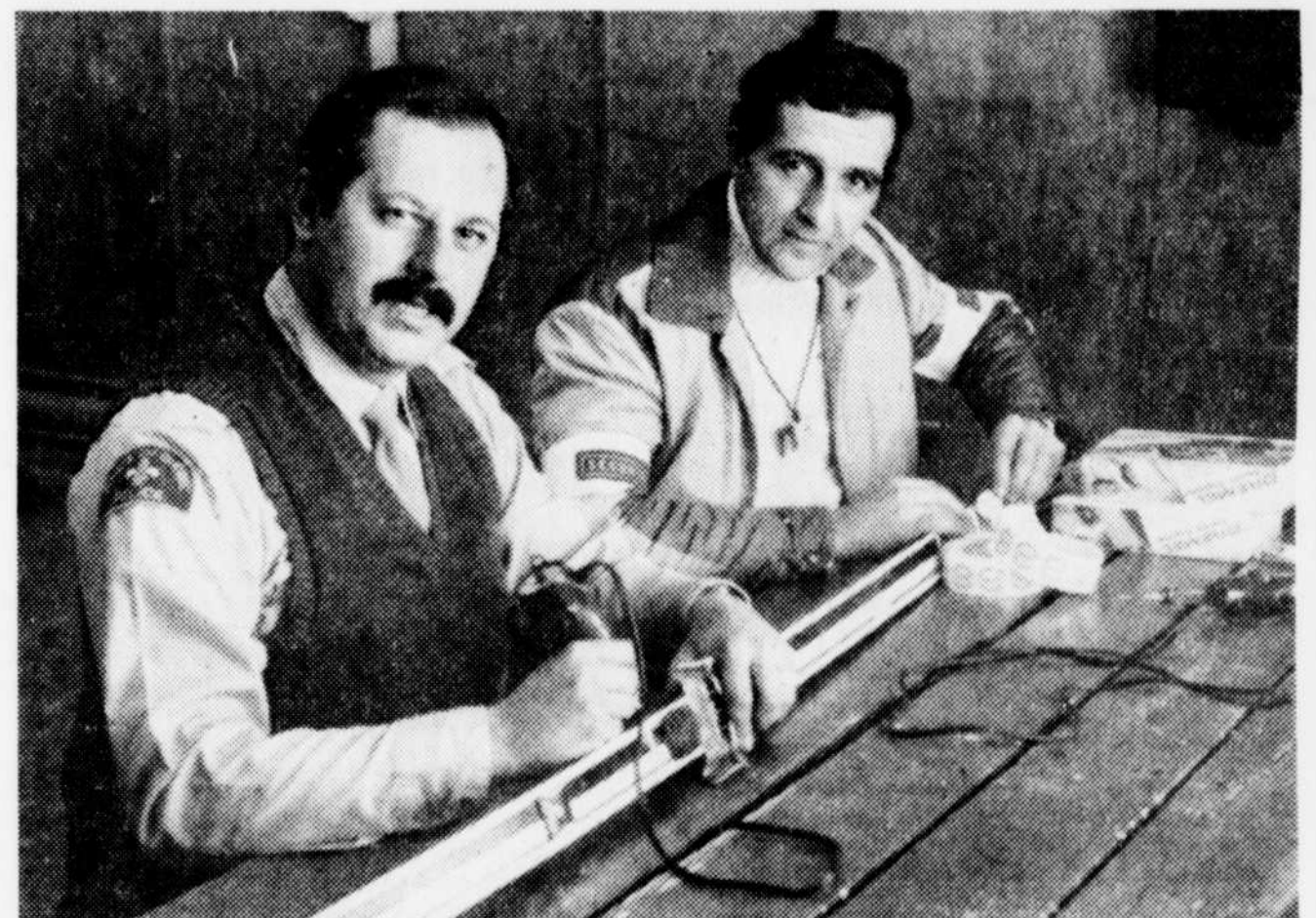
Les policiers précisait qu'il était assez rare que les gens refusaient ce service d'inscription. "On dirait par contre que les gens ont peur de s'avancer comme s'ils craignaient que ce ne soit pas gratuit." Le service est bel et bien gratuit et suffisamment efficace pour tenir les éventuels voleurs à distance.

-0-

Eric Plante de Shawinigan-Sud est-il en train de prouver que l'entraînement n'est pas nécessairement un gage de succès. Le jeune athlète a préféré le hockey au patinage de vitesse, cette année. Il s'est quand même inscrit aux Jeux du Québec et il a remporté deux médailles d'or et une d'argent en patinage de vitesse même s'il avait laissé cette discipline de côté. L'an passé, il s'entraînait avec le club des Étoiles filantes de la zone Normandie. Il avait d'ailleurs participé à la finale provinciale à Thetford Mines.

-0-

Chacun a sa façon de participer aux Jeux du Québec. On pense par exemple à une personne âgée du foyer de Shawinigan-Sud qui voulait participer au concours de monuments sur glace mais qui ne pouvait se rendre au lieu du concours, soit sur le terrain de la polyvalente. Dans les circonstances, le responsable, François Lafrenière, a permis au courageux vieillard de faire son monument en face du foyer tout en étant éligible au concours.



(Photo Francoeur)

L'identification des skis tient les voleurs à distance. Maurice Bérubé et Marcel Bouchard ont pas-

sé la journée de samedi à buriner les skis des participants aux Jeux du Québec.



(Photo Francoeur)

Le concours de monuments sur glace permet à la population de découvrir de véritables chefs-d'œuvre. Terminé, ce monument sera la réplique de Bobillot, la mascotte des Jeux. C'est l'œuvre de Michel Lafrenière et Serge Berthiaume qui sont en compagnie du responsable, François Lafrenière.



(Photo Francoeur)

L'aspect culturel tient une place importante aux Jeux du Québec. L'exposition à la salle municipale est quelque chose à voir et elle fait la fierté

de Danielle Côté, responsable; Henriette Lafrenière, agent d'information au culturel; et Suzanne Gélinas, une des participantes à l'exposition.

La participation: une réalité au coeur des Jeux du Québec

par Marcel COLBERT

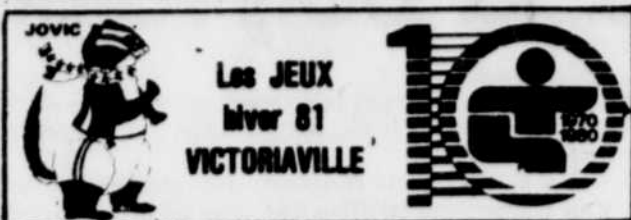
Dans l'optique du dixième anniversaire des Jeux du Québec, Victoriaville présentera des festivités marquées au coin de la continuité et du renouvellement. Continuité des célébrations entreprises à Thetford Mines, l'an dernier, et renouvellement de l'importance de la participation, à l'aube d'une nouvelle décennie.

De Rivière-du-Loup, première ville-hôte des Jeux, à Victoriaville, une décennie pendant laquelle se sont écrites la petite et la grande histoire du sport amateur du Québec. En 1981, la municipalité de Victoriaville et le comité organisateur des Jeux du Québec ont mis sur pied une gamme de manifestations en gardant un oeil sur le passé et l'autre sur l'avenir. D'une part, ils veulent mettre l'accent sur la place occupée depuis dix ans par les participants et leurs disciplines sous le thème général de La participation: une réalité au coeur des Jeux du Québec.

D'autre part, ils veulent également donner l'élan aux réalisations futures en exploitant le sous-thème: Un avenir qui est nôtre. En s'adressant au chef de mission en décembre dernier, M. Roger Richard, di-

recteur général du comité organisateur, avait lancé un appel à la vigilance en regard de l'avenir des Jeux. En puisant dans le passé

Presque toutes les cérémonies entourant les Jeux seront empreintes d'un hommage lancé au passé. Ain-



si, les cérémonies d'ouverture feront le lien avec la première célébration du 10e anniversaire qui a débuté à Thetford Mines: utilisation des bougies qui y furent allumées, présence du drapeau du dixième anniversaire, présentation sous une forme renouvelée de l'emblème des Jeux du Québec, et emploi des chansons-thèmes de toutes les villes-hôtes depuis dix ans.

Un souper d'hommages pour les entraîneurs et officiels oeuvrant souvent dans l'ombre, sera organisé. Des réceptions spéciales au Salon du Président honoreront différentes délégations. Un Livre d'Or recueillera les signatures de tous les participants et organisateurs de ces dix années d'activités sportives.

Au Salon des Anciens, ils auront l'occasion d'inscrire leurs noms sur une mosaïque prévue à cet effet. La remise des médailles revêtira également un cachet particulier: présence du drapeau du dixième anniversaire sur tous les lieux de compétitions, chanson-thème, et présentation des médailles par d'anciens participants.

La cérémonie de clôture se voudra un au revoir et une invitation à célébrer une nouvelle décennie. Les bougies allumées à Thetford Mines seront alors éteintes, mais la flamme des Jeux du Québec ne s'éteindra pas pour autant. Elle sera transmise au flambeau de Hull, la ville-hôte des Jeux d'été 1981.

Jean Béliveau et Jovic feront équipe

Jean Béliveau et Jovic uniront leurs efforts le 14 fé-

vrier alors que le volet participatif sera officiellement lancé à Place Jovic, située au Collège d'Arthabaska. Le célèbre numéro 4 des Canadiens a accepté de prêter le volet participatif relié aux Jeux du Québec.

Béliveau, un natif de Victoriaville, et Jovic patineront avec la population au rythme d'une musique d'ambiance lors de cet après-midi consacré à la forme physique. Pendant la période des Jeux, Place Jovic répondra aux besoins sportifs de la population, sans oublier les personnes âgées et les handicapées. Une garderie facilitera l'accès aux jeunes mamans.

De plus, dans le cadre de la finale, l'on pourra assister à un tournoi amical de hockey-bottes (avec rondelles molles) mettant en présence les membres de la famille des Jeux, les journalistes et les différentes personnalités. Une particularité: deux femmes au moins par équipe.

A travers ce programme-santé, des activités spéciales retiennent l'attention: la journée pour les gens du troisième âge, le basket-ball en fauteuil roulant pour les handicapés, la nuit de ski alpin pour les occupés de la journée, et le kino-bingo en ski de fond.

Tournoi midget de Saint-Tite

"Il n'est pas question de changer notre formule"

— Gaétan L'Heureux

par Claude MONGRAIN

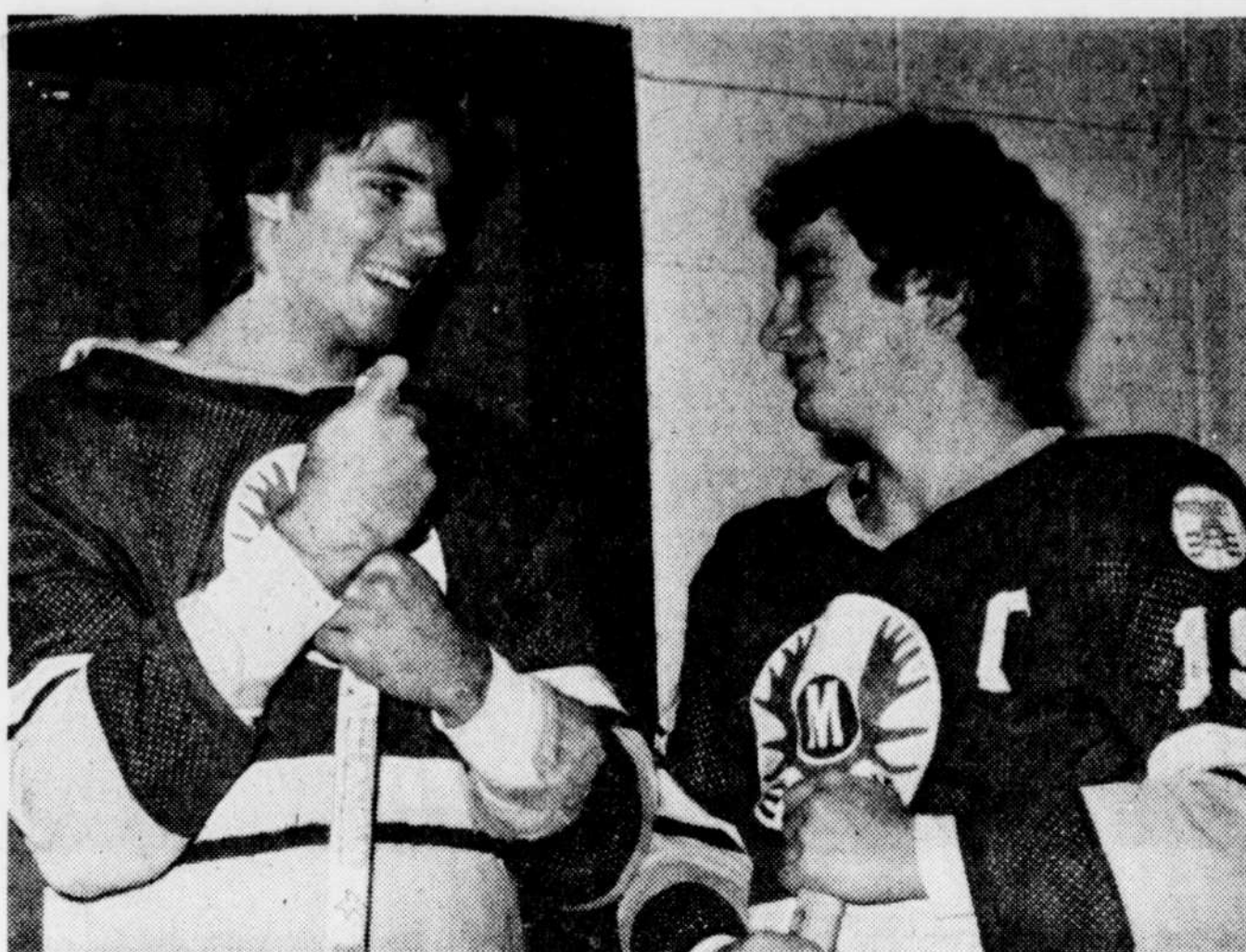
SAINT-TITE — "Il n'est pas question de changer notre formule. Je crois que depuis cinq ans on a fait nos preuves et il n'est nullement question que l'on passe du régional au provincial", selon le président Gaétan L'Heureux. "C'est une formule à garder", d'après le président d'honneur, Denis Morel, présent aux trois rencontres finales lundi soir dernier, au Sportium de Saint-Tite. "Je crois bien que pour les équipes de fort calibre, les tournois de Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest peuvent suffire tout en étant bien organisés", selon cet arbitre de la Ligue Nationale de hockey.

Le président du tournoi de Saint-Tite, Gaétan L'Heureux, n'avait que de bons mots pour toute son équipe de bénévoles: "Ils ont été formidables du premier au dernier. Grâce à eux, le tournoi de Saint-Tite a été un

succès." Un autre point a attiré les remarques de ce président et ami du volley-ball, est le travail des arbitres et juges de lignes. "C'est la première fois que nous travaillons dans le tournoi avec des arbitres de la zone autant pour les préliminaires que pour les finales. Ça a pris cinq ans mais je crois que nos officiels ont bien répondu à l'appel, car rares ont été les remarques désobligeantes à leur égard...il était temps qu'on leur fasse confiance."

La population même de Saint-Tite a été bien fidèle au tournoi. Elle l'a prouvé par ses présences. "Saint-Tite a bien répondu mais aussi je ne voudrais pas oublier chacune des équipes qui a su faire venir chez-nous leurs partisans car je dois dire que dans quelques jours on pourrait certes annoncer une assistance-record à notre tournoi. On devrait atteindre les 8,000", selon le président.

Gaétan L'Heureux dans son dernier message comme président après avoir rendu hommage à son équipe, a aussi signalé l'appui du club Optimistes et a remercié l'équipe de Camille Marchand, les généreux commanditaires, la commission intermunicipale des loisirs, le CLSC pour son personnel médical, la polyvalente Paul-Le-Jeune, Claude L'Heureux et son personnel d'arène. Il a aussi eu de bons mots pour le président d'honneur Denis Morel qui a tenu à faire plusieurs visites durant la compétition. "Venir dans votre milieu me fait chaud au coeur. Cela me plaît davantage car un événement aussi grandiose demande un encouragement spécial. Le succès de ce tournoi est l'affaire de toute la population de Saint-Tite et des environs", de dire Denis Morel. Ce dernier a visité les équipes après leur rencontre. La direction du tournoi a aussi présenté des souvenirs qui ont touché Denis Morel.



(Photo Claude Deschênes)

Deux défenseurs dont le travail est remarquable dans le camp des Elans. Ce sont René Bateau

et Carol Chouinard. Ce dernier est capitaine de l'équipe pendant l'absence de Jean Houde.

André Dézy inscrit une nouvelle marque avec les Elans

par Claude MONGRAIN

CAP-DE-LA-MADELEINE — Les Elans ont dit adieu à la seconde place dimanche dernier en encaissant un revers devant les Angevins de Bourassa. Avec huit joutes au calendrier leurs chances de prendre la troisième place sont minces surtout s'ils encaissent deux revers en fin de semaine. Il semble en toute logique que les représentants de la Mauricie dans le midget AAA devront se contenter de la quatrième place ce qui sera une nette amélioration sur la saison 1979-1980.

Ce quatrième échelon n'a pas encore été atteint mais avec un peu de chance, leur avantage d'héritier de cette position est excellent, vu aussi que les Elans termineront leur saison

à domicile ou presque en entier après deux autres voyages en fin de semaine sur la route.

En regardant les statistiques de l'an dernier on note qu'à la suite du match de fin de semaine, les Elans ont atteint le même nombre de buts que la saison dernière soit 148. L'exploit avait été réussi en 42 rencontres, et cette année en 40. Evidemment que l'amélioration majeure a été sur le point défensif puisque les gardiens Blanchette et Quigley ont à date vu 170 rondelles pénétrer dans les buts. L'an dernier en 42 joutes, les Elans ont vu la lumière rouge s'allumer 276 fois.

André Dézy, l'étoile filante de Shawinigan-Sud, en participant à deux buts en fin de semaine, a dépassé la marque de Jocelyn Grenon, pour une

saison complète. Grenon, un jeune homme qui évolue cette année pour les Vulkins de Victoriaville au collégial, avait réussi une fiche de 13 buts et 35 aides, pour 48 points. Dézy, de son côté, a maintenant une fiche de 19 buts et 30 mentions d'assistances pour 49 points. Disons aussi que Pierre Goulet a rejoint Jocelyn Régis comme les meilleurs compteurs à vie des Elans avec 51 points. André Dézy, en plus, s'approche pour le nombre de buts dans une saison, qui est de 20, et qui appartient à Marc Gervais, alors que Grenon avait inscrit le plus d'aides, soit 35.

Donc, une étape importante pour les Elans en fin de semaine pendant que les éclaireurs scrutent à la loupe le travail des espoirs bantam et midget pour l'an prochain.

Saint-Tite a couronné de nouveaux champions

par Claude MONGRAIN

Les tournois, il y en a trop. Les tournois, c'est démodé, et patati et patata, de dire certaines personnes que l'on voit très peu dans les arènes. Lancées pour la première fois vers les années 1958 mais plus vraies avec la venue du tournoi pee-wee de Québec quelques années plus tard, ces compétitions ont donné un élan au hockey dans notre Belle province. Grâce à ces tournois, on a pu, à la suite des enquêtes au tournoi de la Vieille Capitale, corriger des faiblesses, comme le domaine des entraîneurs, la sécurité, le domaine médical et autres. Mais c'est surtout la motivation qui a gagné bien des joueurs à évoluer en vue d'une participation à un tournoi.

Je l'ai vu encore lundi dernier au tournoi de Saint-Tite. Une visite dans un vestiaire tant des champions que des finalistes, fera changer des idées à ceux qui doutent de ces compétitions de hockey. "C'est la pre-

mière fois que je gagne un tournoi", de me dire le gardien Yves Pénin, de l'équipe des Pionniers du Cap, les champions dans le double BB. La même réplique est venue de René Lemaire, le pilote des champions ainsi que son adjoint, Gerry Délélie.

Ca fait du bien de gagner un championnat dans un tournoi. C'est bon pour les gars et notre hockey au Cap", selon Lemaire, un citoyen qui s'est surtout identifié dans le domaine du canot. "Ce fut un travail d'équipe." Pénin a bien fait dans les buts surtout dans le dernier tiers pour garder les siens sur le chemin du championnat. La défensive a aussi bien tenu le coup.

De l'autre côté des finalistes, le pilote Dominique Delage s'est contenté de dire que les Pionniers ont su profiter de toutes les chances présentes, et leur travail leur a rapporté des buts. "Pour nous rien ne semblait fonctionner mais on n'a pas été déclassé." Disons que ces deux clubs méro du grand Trois-Rivières avaient avant le match une fiche entre eux de deux gains et autant de revers. L'an dernier, les Nordics de Trois-Rivières avaient remporté la palme.

Dans le C, les Eperviers de Shawinigan inspirés par le travail de Christian Cloutier et de Roland Beauvieux ont remporté le titre devant les Lions des Piles. Je pense que c'est le premier championnat depuis 1973.

Pour une formation de Shawinigan dans des tournois, à moins d'une erreur, je crois que le dernier titre a été remporté par le Christ-Roi au tournoi du Cap dans le temps de Jean Thellend, une vraie fusée sur la glace, et qui avait charmé bien des amateurs.

Dans ce match final, Christian Cloutier a sorti les siens plus d'une fois du pétrin par ses nombreuses attaques. Roland Beauvieux, un des bons gardiens du hockey mineur que j'ai vus depuis quelques années, a encore su faire les arrêts-clés. Il demeure un gardien près du jeu. Par contre, c'était la tristesse dans le camp des Piles. C'était le premier revers de la saison. J'ai aimé le travail du numéro 11, Guy Richard, des prouesses d'un Marco Saint-Arnaud, que l'on connaît depuis son passage avec le Mékinac, d'Elphège Desrosiers et de Jalyn Vaugeois et du cerbère Pierre Richard. On visait un championnat car c'est la dernière saison que ces jeunes vivent ensemble. Certains joueurs redoubleront d'ardeur à Trois-Rivières-Ouest en vue de bien terminer leur séjour midget pour la majorité d'entre eux.

Saint-Tite et Nicolet ont donné la meilleure performance de la soirée. Les amateurs en ont eu pour leur argent. Les cerbères Pronovost et Aubin ont été à la hauteur de la situation. Le pilote Jean Groleau à la suite de ce gain s'interroge sur son retour car selon les rumeurs il appert que ce dernier aurait l'intention de se retirer. Je crois que des hommes comme Groleau ont leur place plus que jamais en arrière d'un banc.

Donc, de nouveaux champions dans toutes les catégories, des victoires pour le hockey-maison à Shawinigan, et une nouvelle motivation pour le hockey au Cap, car là aussi les championnats dans les tournois ont été rares.



Roland Beauvieux, un des atouts dans le jeu des Eperviers de Shawinigan, au championnat C, à Saint-Tite.

Tournoi midget de Drummondville

Plus de 700,000 spectateurs...

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Une autre page vient d'être tournée dans l'histoire du tournoi international midget de Drummondville, alors que se déroule la 17e classique au centre Marcel-Dionne.

Les débuts du tournoi international midget de Drummondville en 1965, soit dit en passant fondé par Roger Cournoyer, un total de 697,293 personnes avaient franchi les tourniquets pour les seize premières compétitions.

Maintenant, le cap de 700,000 personnes a été atteint et est dépassé avec la 17e classique. C'est un sportif de Granby, Yves Hudon, qui a été la 700,000e personne à venir au tournoi international midget de Drummondville. Pour marquer cet événement, le président de la 17e classique, Normand Brousseau, lui a remis une magnifique plaque-souvenir.

Il va sans dire qu'au cours de toutes ces années, la population drummondvilloise a soutenu de façon remarquable son tournoi qui est considéré comme l'un des plus prestigieux en Amérique avec le tournoi international pee-wee de Québec.

C'est dire que depuis les débuts de cette classique, le tournoi a attiré en moyenne 43,580 personnes. C'est toutefois au cours des dix dernières années qu'il a été le plus populaire, soit depuis 1975 alors que pour la première

fois une équipe de la Suède participait à la compétition. Depuis cette date, la moyenne s'est établie à plus de 57,000 personnes.

Les organisateurs cherchent d'une année à l'autre à présenter aux amateurs une compétition de calibre supérieur, et les amateurs sont sûrement conscients des efforts déployés et sont sûrement très emballés pour le spectacle auquel ils assistent.

De la façon actuelle avec une moyenne de 57,000 personnes par tournoi, il est à prévoir que le chiffre d'un million de personnes auront passé les tourniquets du centre Marcel-Dionne en 1986, soit pour la 22e classique.

Près de 238 bénévoles, dix membres, forment le bureau de direction du 17e tournoi international midget de Drummondville. On voit Normand Brousseau au poste de président; il est secondé par Paul Roy à la vice-présidence; Raymond Dutoit, cordonateur en chef et les directeurs Léo-Paul Guignard, Claude Vachon, Elzéar Bonin, René Martel, Claude Beaulieu et Gérard Montour.

Afin d'éviter de fâcheux accidents, la direction du 17e tournoi surveille la sécurité des spectateurs et des joueurs pour cet événement. En effet, une équipe de bénévoles ont la charge de vérifier le contenu de valises ou de gros sacs susceptibles de contenir des boissons alcoolisées.

Avis aux intéressés, car dans le passé des bouteilles de bière ou encore des cannettes ont volé à l'intérieur du centre Marcel-Dionne.

Cinq formations de l'Ouest canadien

Pour la première fois dans son existence, le tournoi international midget accueille la participation de cinq équipes de l'Ouest canadien. La participation est formée de Northstars de Calgary; du Spectrum Sports de Brandon; des Broncos de Penticton; des Rangers d'Assiniboine Park (Winnipeg); et des Teamsters de Kelowna, C.C. Mentionnons que Brandon (Manitoba) en est à sa quatrième présence et, en 1978, à sa première présence, avait remporté le championnat pour la classe invitation.

La maison Yves-F. Lauzon

Pour une septième année consécutive, la maison Yves-F. Lauzon, agent Molson pour Drummondville et région, contribue au succès du tournoi. Grâce à M. Lauzon, l'harmonie d'Asbestos a fait les frais de la musique lors des cérémonies; une admission gratuite pour tous pour une journée; a défrayé le souper des bénévoles; 50 billets gratuits pour deux équipes à un match au Forum de Montréal; le coût de 200 médailles aux champions et finalistes; la venue de Jean Béliveau; etc, etc...